

# la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE  
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Après un 1<sup>er</sup> février sans ampleur

*par Raymond GUILLORÉ*

A la traîne pour les quarante heures :

Serons-nous les « jaunes » de l'Europe ?

*par Nicolas FAUCIER*

L'Espagne sur la voie de la liberté

*par Manuel FABRA*

La chasse aux crédits

*par Maurice LIME*

L'évolution du capitalisme : Passage du  
libre-échange au protectionnisme...

*par Pierre RIMBERT*



# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire  
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE  
Six mois ..... 13 F  
Un an ..... 25 F

EXTERIEUR  
Six mois ..... 16 F  
Un an ..... 30 F  
Le numéro : 2,50 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE  
concernant la rédaction  
et l'Administration à la

REVOLUTION PROLETARIENNE  
21, rue Jean-Robert, Paris 18<sup>e</sup>  
Téléphone : 607 02-06

PERMANENCES  
le lundi, de 15 h à 18 h ; les mercredi  
et jeudi, de 16 à 19 h ; les samedi à partir  
de 15 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS  
DE FONDS  
notre compte chèque postal  
REVOLUTION PROLETARIENNE 734-99 Paris

## Sommaire du N° 524 - Février 1967

Après un 1 <sup>er</sup> février sans ampleur .....	R. GUILLORE
La « pilule » .....	Docteur L. B.
A la traîne pour les quarante heures .....	N. FAUCIER
La chasse aux crédits .....	M. LIME
Un jugement inconsidéré.	
L'évolution du capitalisme : Passage du libre-échange au protectionnisme .....	P. RIMBERT
Réponses à quelques critiques .....	R. LOUZON
Nouveau retour d'Algérie .....	J. PERA
L'Espagne sur la voie de la liberté .....	M. FABRA
Proletariat et parti en Yougoslavie .....	J. CONSTANTIS
Manœuvres politiciennes en Grèce .....	J. C.
Walter Reuther se sépare de George Meany .....	M. L.
Ce que représente le P.C.F. ....	M. PIOLET
Le syndicalisme dans notre civilisation .....	J. DUPERRAY et J. GIRY
Informations syndicales : Entretiens F.O. et patronat de la métallurgie — Résolution de la Fédération F.O. des Travaux publics.	
Parmi nos lettres : De tout un peu et Le surréalisme (J. Duperray). — Sur la « révolution » de Mao. — Le problème de Djibouti (J. Gallienne).	
Zoom : Commissaire Antonio — La comtesse de Hong-Kong .....	E. DUCOUREAU
A travers les livres : « Autogestion » (J.D.). — Les catholiques, les communistes et la question sociale (J.P.)	
Ceux qui s'en vont : Jules Désobry.	

## ENTRE NOUS...

Cette « R.P. » qu'une équipe déjà trop vieille maintient comme un drapeau, cette « R.P. » a quelque chose d'un peu paradoxal. On ne peut pas dire que ses lecteurs soient très nombreux, et pourtant quand on parle d'elle en certains milieux, en France et plus encore hors de France, on est surpris de la connaissance qu'on en a. Et pas seulement parmi les militants ouvriers et syndicalistes, mais aussi chez tous ceux que leurs études ou leurs travaux portent vers l'histoire sociale.

Ce n'est pas tellement étonnant quand on considère que, depuis plus de quarante ans, elle puise sa matière dans les luttes ouvrières internationales, dans les révolutions de l'humanité. Elle n'a pas manqué de matière depuis sa naissance. Elle n'est pas près d'en manquer. Ce dont elle risque seulement de manquer, c'est d'hommes.

Nous le répétons avec obstination : il faut trouver rapidement des hommes jeunes, qui travaillent pour la « R.P. ». Quoi ? ils pourraient employer plus mal leur temps ! Si on ne les trouve pas à Paris, il faut les trouver ailleurs. Il faut une nouvelle équipe qui ne renie pas les anciennes.

Puisque la « R.P. » est une source de documentation sociale, on pourrait s'étonner que, dans ce numéro, on parle si peu de la campagne électorale qui est ouverte en France. Ce n'est pas que nous n'y attachions une certaine importance, mais « une certaine » seulement. Nous ne sommes pas ici des spécialistes de « la prise du pouvoir », surtout de la conquête des leviers de commande d'un Etat construit pour maintenir, dans leur condition, les exploités, les opprimés, les prolétariats. Il serait faux cependant de croire que nous sommes indifférents à l'origine et à l'orientation de ceux

qui occupent le pouvoir. Mais celui-ci ne saurait jamais être celui du peuple tout entier. Nous nous comptons ici parmi les représentants d'un autre pouvoir ; celui qui s'exprime et qui agit en dehors des règles et des institutions de la classe dominante.

Nous préférons, dans cette période de sensibilisation politique, entrer dans la bataille du côté des problèmes sociaux réellement posés, plutôt que du côté des hommes politiques en compétition.

C'est pourquoi l'article le plus important du sommaire de ce numéro est celui qui, sous le titre : Serons-nous « les jaunes » de l'Europe ? pose la question fondamentale du temps de travail, de la réduction de la durée du travail comme un des points principaux d'un plan à la fois économique et social. Sans doute estimera-t-on aussi qu'à l'échelle planétaire, la nouvelle révolution chinoise, ou ce qu'on appelle ainsi pour le moment, a autrement d'importance que de savoir si un général monarchiste continuera, en France, à se définir lui-même comme la source de tous les pouvoirs.

Dans cette campagne électorale française, les partis politiques font appel aux souscriptions des électeurs convaincus (encore que, souvent, ils disposent d'autres moyens d'assurer leur financement). Notre financement de modestes ouvriers du combat syndicaliste, vous ne devez pas manquer d'y regarder, à la dernière page de chacun de nos numéros.

Notez déjà qu'en raison de l'augmentation lente, mais ininterrompue du prix de l'impression, l'abonnement annuel a dû être porté à 25 F (au lieu de 20 F) pour la France ; à 30 F (au lieu de 25 F) pour l'étranger.



# Après un 1<sup>er</sup> février sans ampleur

Le mot ampleur est employé déjà dans notre titre. Les bureaux confédéraux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. n'ont-ils pas parlé d'un mouvement « d'ampleur nationale », se refusant à nommer grève générale ce qui en fait n'en est pas une ?

Parlons donc d'abord de l'ampleur. Les évaluations sont certes différentes selon les régions et selon les industries. Je crois néanmoins qu'on peut affirmer que l'ampleur fut inférieure à celle du 17 mai dernier. Ce n'est pas seulement l'estimation d'un spectateur-participant de l'une et de l'autre manifestations parisiennes de la Bastille à la République. Je l'ai entendu confirmer par plusieurs camarades qui, comme moi, ont défilé sans grand enthousiasme dans l'un et l'autre cas, mais avec moins de conviction encore ce 1<sup>er</sup> février.

Le camarade Eugène Descamps a protesté avec juste raison, dans une lettre au ministre de l'Information, contre le manque d'objectivité de la Télévision nationale, ou plutôt gouvernementale, qui n'a pas accordé une image à la manifestation. Nous l'approuvons. Mais puisqu'il en est à l'objectivité, que pense-t-il de celle de « l'Humanité » qui évalue à 250.000 le nombre de manifestants ? Si nous divisons par trois, nous serions sans doute dans l'ordre de grandeur d'une manifestation qui, peu après dix-sept heures trente, avait rendu la place de la République à la circulation normale. Ce qui est presque symbolique dans une journée dite d'action, mais qui tient plus du rituel que de l'action.

Recommençons encore une fois ce genre de démonstration, et l'on peut parier que l'ampleur en sera encore diminuée. Pourquoi en serait-il autrement ? Cela finirait par devenir des opérations de routine. Elles laisseraient les meilleures bonnes volontés et l'esprit de discipline le plus têtue. Ce ne serait pas le moins grave, et l'on est à se demander si les états-majors syndicaux en sont conscients, et s'ils en sont conscients, dans quel but ils persévèrent. Des camarades me soufflent qu'on n'en est plus, depuis longtemps, à se poser la question.

Sans doute le principal d'une telle journée « d'action » ne doit pas être cherché dans les manifestations-exutoires. L'important, ce sont les grèves. Eh bien ! parlons des grèves. Dans le secteur privé, avez-vous toujours le moyen de distinguer les vrais grévistes de ceux qui ne travaillent pas parce que l'usine est fermée, et dont beaucoup récupéreront le samedi suivant ? Cela est dit non pas pour mépriser le courage des vrais grévistes, mais au contraire pour lui rendre hommage. Voyons maintenant le secteur public. Il faut faire une place à part aux Chemins de fer, dont la grève s'est prolongée avec succès deux jours durant, avec la participation des trois fédérations syndicales. A Paris, l'arrêt du métro est le signe le plus spectaculaire d'une grève générale, la manifestation la plus évidente du blocage de la vie active. Le 1<sup>er</sup> février, le métro roulait. Il fonctionnait gratuitement pour ceux qui voulaient s'en servir, comme une sorte de préfiguration de ce qu'il sera peut-être dans l'avenir. La presse bourgeoise a souligné, avec une satisfaction non dissimulée, cet aspect des choses. A Paris, l'activité générale a été moins stoppée qu'elle ne l'avait été le 17 mai.

Dans les P.T.T., la grève a été importante. Dans l'enseignement aussi, avec cependant des ti-

raillements et des défaillances, révélateurs d'une lassitude bien explicable et dont les dirigeants de la F.E.N. auraient tort de ne pas tenir compte. Ce n'est d'ailleurs pas sans quelque réticence qu'ils ont suivi le mouvement lancé par les états-majors, pour le moment unis, de la C.G.T. et de la C.F.D.T.



Devant ces mobilisations périodiques — mobilisations de moins en moins générales — le pouvoir garde une sorte d'indifférence tranquille. Il autorise les manifestations de rue dont ses représentants règlent l'ordonnance avec les leaders syndicaux. Et il attend que ça se passe. Il est trop clair que le gouvernement du néo-capitalisme voudrait prouver que la grève ne sert plus à rien, qu'il voudrait faire entrer cette idée dans l'esprit des travailleurs. La grève serait devenue démodée, « dépassée » elle aussi, comme seraient dépassés tous les phénomènes permanents de la lutte des classes, ces abcès inguérissables d'une société industrielle « en croissance harmonisée ».

Les porte-parole du pouvoir actuel ne sont pas les seuls à répandre cette idée. On l'a entendu affirmer dans des colloques prétendus socialistes. Beaucoup de nouveaux messieurs, novateurs, modernistes, « révisionnistes » aussi, s'efforcent de démontrer que la grève est une arme rouillée que les syndicats, hissés au niveau des « responsabilités », feraient bien de jeter à la ferraille, en donnant au besoin un coup de chapeau (parce qu'on ne porte plus maintenant la casquette).

Posons la vraie question : ces mouvements dits « d'ampleur nationale », ces pseudo-grèves sans lendemain, sans objectifs bien précis, vouées à la simple répétition avec de moins en moins d'utilité, ces manifestations rituelles ne sont-elles pas de nature à déconsidérer la grève et, en fin de compte, à renforcer ce courant qui veut que la grève ne paie plus ?

Or, la grève reste l'ultime raison des travailleurs, leur seule arme d'action directe, leur seule force de dissuasion et de frappe. La puissance de la classe ouvrière, son rôle social déterminant, se révèlent surtout précisément quand elle s'arrête de travailler. Là, patrons et technocrates sont tout d'un coup impuissants, leurs prévisions et leurs plans sont vains ; pour parler comme eux, il manque tout à coup à leurs techniques « la valorisation » du travail productif. Un travailleur qui a perdu le droit de faire la grève, ou qui n'a plus la volonté de s'en servir éventuellement, la conscience de sa signification et de son efficacité n'est pas un homme libre.

Voilà le pire : ces journées qui n'osent même pas dire leur nom aboutiraient-elles à corrompre le sens même de la grève, arme spécifique de la lutte ouvrière ? A moins qu'on ne veuille tourner le dernier espoir des travailleurs vers les partis politiques et leur compétition pour le pouvoir ? On est poussé à le craindre quand on lit certaines déclarations des dirigeants d'un pseudo-combat de classe, notamment celles d'Eugène Descamps (ah ! Descamps... Descamps !).

Venons-en à l'attitude de « Force Ouvrière ». Les camarades de l'Union des Syndicalistes, dont je ne suis ici que le porte-plume, en ont discuté. Il faut d'abord reconnaître que la décision confédérale ne lie pas, dans cette centrale, les fédérations et les unions. Le fédéralisme subsiste en-



core, au delà des termes. On l'a vu pour la fédération des cheminots et pour celle des industries chimiques. Il faut citer également l'Union départementale de la Loire-Atlantique, qui a tenté, malgré ses partenaires d'un jour, de redonner son sens à cette journée de grève générale. On doit tenir compte des situations industrielles ou régionales particulières (on a bien vu la Fédération du Livre C.G.T. manifester sa solidarité avec les grévistes... en restant au boulot!). Une prise de position confédérale a un tout autre sens.

Les dirigeants de F.O. ont déclaré que cette journée « d'ampleur nationale » était inopportune et inefficace. Inefficace, personne ne dira le contraire de bonne foi. Inopportune ? Personne n'empêchera non plus, étant donné sa date et l'ouverture réelle d'une campagne électorale « d'ampleur nationale », de lui donner une signification non seulement politique, mais politicienne. Une campagne électorale devrait-elle interdire l'action directe et indépendante des ouvriers ? Non, assurément, pourvu qu'il s'agisse bien d'une action directe et indépendante, d'une grève dont les objectifs sont suffisamment précis et clairs pour ceux qui la font, mieux : une grève pour un objectif seulement, une revendication fondamentale, bien nettement posée devant tous les aspirants au pouvoir, la réduction du temps de travail, par exemple. Ce n'était pas le cas le 1<sup>er</sup> février. Je dis donc personnellement que, sous la forme que lui ont donnée les deux états-majors réunis, cette « action » était en effet inopportune.

Est-ce à dire que nous ne reprochions rien au troisième état-major, celui de F.O. ? Certainement pas. Je veux bien que l'on refuse de s'associer à une gymnastique jugée dérisoire, que l'on n'accepte pas de suivre des mots d'ordre qui ne vous conviennent pas et une orientation contraire à la vôtre. Mais il faut alors présenter et défendre devant les ouvriers eux-mêmes une autre

orientation de l'action réelle, les modalités d'un combat opportun et efficace. On ne peut se contenter de la propagande bénévole que vous fait, en cette circonstance particulière, l'information officielle par la presse écrite, parlée et télévisée. Il faut aller aux masses, pour reprendre une expression romantique, dont on se moquera si l'on veut, mais qui n'a rien perdu de sa valeur.

Beaucoup trop de dirigeants de « Force Ouvrière » pensent à tout autre chose et leurs budgets ne prévoient rien de cet emploi des cotisations... et subventions. C'est trop peu de dire qu'ils sont réformistes, ce qui n'aurait rien de désobligeant. La vérité, c'est qu'ils font du syndicalisme de bureaux, qu'ils se satisfont et qu'ils recherchent la « représentativité » accordée par le pouvoir (celui-là ou un autre), la désignation comme interlocuteurs valables, s'ingéniant à copier des formes de syndicalisme bien établies dans des pays voisins où les conditions du mouvement ouvrier sont très différentes des nôtres. C'est ce qui faisait dire à un camarade de chez nous, membre d'ailleurs de Force Ouvrière, que les leaders de sa fédération et de sa centrale ne tenaient pas tellement à avoir des adhérents. Sans que cela touche à la conviction sincère qu'ils ont souvent de défendre efficacement les intérêts des travailleurs, ce sont des fonctionnaires plus que des militants. Cela est dit pour rendre hommage à ceux qui sont restés des militants.

Un syndicaliste est révolutionnaire, non pas parce qu'il refuse de participer à une commission paritaire ou de signer une convention, non pas davantage parce qu'il défile de la Bastille à la République, mais parce qu'il démontre dans sa pratique et dans sa mentalité qu'il croit encore en ce qu'il dit sur l'émancipation des travailleurs, œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Raymond GUILLORE.

## LA « PILULE »

La loi de 1920, relative à ce qu'on n'appelait pas encore du mot compliqué, et guère beau, de « contraception », est une drôle de loi. Elle interdisait de parler de produits anticonceptionnels, précisément en un temps où il n'y avait pas de produits de ce genre ; enfin rien d'efficace. Drôles de législateurs que ces gens du Bloc National !

Cependant cette loi a eu une conséquence fâcheuse : celle de maintenir les gens — médecins en tête — dans l'ignorance des progrès qui ont été faits en ce domaine, et qui ont fini par être considérables. Ceci va changer. On a pu lire dans le « Monde » de larges extraits du rapport que le professeur Robert Debré a rédigé sur la question. L'opinion qu'il exprime est extrêmement libérale, telle qu'on pouvait l'attendre d'un ancien étudiant de gauche, ami très ancien de Louzon et abonné fidèle de la « R.P. ». On peut considérer qu'après ce coup-là la loi est morte. Il ne restera plus qu'à rattraper le gros retard qu'ont en France médecins et public au point de vue information.

L'œuvre est d'ailleurs déjà commencée. Pour le public, des consultations de « planning familial » se créent un peu partout. Et les médecins commencent à avoir des conférences.

J'ai pu assister à l'une d'elles.

Je ne crois pas mauvais de publier mes notes.

Commençons par la chose qui reste interdite : la publication du nom des médicaments :

Lutoestral, Norlutène, Anovral 21, Métrodiol, Métrulène, Ovulène, Enidrene, Lindiol, Ovariostat, Pharnutal, Lutéran...

Ma liste n'est certainement pas complète. Comme on le voit, il n'y aura que « l'embarras du choix ». C'est pourquoi il sera bon, comme le demande le rapport Debré, que les produits ne soient délivrés que sur ordonnance médicale, en espérant que les médecins, enfin informés, auront vraiment les éléments du choix.

**Administration.** — Commencer le 5<sup>e</sup> jour après le début du cycle. Arrêter le 25<sup>e</sup>.

**Tolérance.** — Quelques troubles digestifs parfois.

Au point de vue psychique, parfois petite tendance dépressive.

Un peu de diminution de la libido.

Augmentation de poids de 1 k à 1 k 5. Donc, faire un peu de régime.

Pas de menace réelle de cancer.

**Efficacité.** — Succès 95,5 pour cent, si aucun oubli.

**Espoirs permis.** — Le progrès aidant, on pourra avoir la pilule à prendre une seule fois par mois.

On pourra aussi avoir la pilule à usage masculin. (Mais je doute que les messieurs se précipitent.)

Docteur L. B.

(En retraite et n'exerce pas.)



## SERONS-NOUS LES « JAUNES » DE L'EUROPE ?

L'avance prise par les pays voisins en matière de réduction du temps de travail suscite depuis quelques années de légitimes réactions dans le mouvement ouvrier de notre pays.

Les travailleurs de la génération de 1936, en particulier, qui furent les novateurs de la semaine de quarante heures, arrachée de haute lutte par un syndicalisme uni et fort, et qui se sont depuis laissé déposséder de cette conquête fondamentale à la faveur des vicissitudes que l'on sait, constatent avec une certaine amertume qu'ils détiennent aujourd'hui le record de la durée du travail, alors que leurs camarades des autres pays ont su opportunément réagir pour exiger leur droit à bénéficier d'une meilleure détente, justifiée par la productivité et les profits accrus par le progrès technique.

C'est ainsi qu'en Allemagne fédérale, dès 1960, un accord réalisé entre le syndicat de la métallurgie et les employeurs établissait un plan progressif d'abaissement de la durée hebdomadaire de travail aboutissant pour le 1<sup>er</sup> janvier 1967 à la semaine de quarante heures, sans diminution de salaire, pour les 2.900.000 salariés de cette branche industrielle. Et en commentant cet accord, le magazine allemand « Der Spiegel » laissait entendre que, pour cette année, toutes les grandes industries suivraient l'exemple des métallurgistes.

C'est maintenant en bonne voie de réalisation puisque « Le Monde » du 24 décembre nous apprend que cette mesure devenait effective pour la date indiquée non plus seulement pour les métallurgistes, mais pour 5.328.100 salariés de l'ensemble de l'industrie.

Et les métallos allemands, responsables en tête, de réclamer pour les prochaines années la semaine de 35 heures.

Quant aux ouvriers du Livre, ils ne restent pas en arrière. Depuis 1965 les quarante heures sont un fait acquis, effectué également en quatre étapes par accord conventionnel.

Même processus en Belgique où, par décision du 27 décembre 1963, la Commission paritaire du Livre fixait ainsi l'échelonnement de la réduction du temps du travail :

Janvier 1964 .....	44 heures
Janvier 1965 .....	43 heures
Janvier 1966 .....	42 heures
Janvier 1967 .....	41 heures
Janvier 1968 .....	40 heures

Soit une réduction d'une heure chaque année avec rajustement progressif du salaire pour conserver le même volume de rémunération. Cela avec une marge de dérogation strictement limitée à cinq heures par semaine et sans pouvoir prolonger la journée au delà de neuf heures.

Nous n'aurions garde d'oublier dans cette énumération nos camarades anglais des industries graphiques qui nous ont, eux aussi, précédés largement puisqu'ils jouissent des quarante heures hebdomadaires depuis 1962.

Confirmant notre retard, une récente enquête de la C.F.D.T. de la métallurgie dans les pays du Marché commun montrait que la France est le pays où l'on travaille le plus. Malgré les congés payés et les jours fériés, la durée annuelle du travail dans cette branche atteint 2224 heures en France, soit 324 heures de plus qu'en Allemagne

fédérale (1). La durée moyenne du travail dépasse 50 heures par semaine (bâtiment, transports routiers, travaux publics, etc.), et 26,5 % font plus de 56 heures. Le rapport conclut que la France est le seul pays à ne pas avoir prévu de réduction progressive des horaires de travail.

Mentionnons enfin pour mémoire l'action menée par les syndicats américains pour la généralisation de la semaine de trente-cinq heures — déjà obtenue dans pas mal d'industries — et à l'avant-garde desquels se place celui des électriciens de New-York qui ne travaillent que vingt-cinq heures par semaine.

Autant d'exemples qui nous montrent la voie à suivre.

Pourtant, il semble que, du côté syndical, un complexe d'infériorité pèse sur l'action à entreprendre. Se laisserait-on prendre aux arguments fallacieux du patronat rappelant le précédent de l'explosion sociale de juin 36 où les syndicats avaient exigé l'application brutale et unilatérale de la semaine de quarante heures qui mettait l'économie française en difficulté face à celle des autres pays ? Il est juste de reconnaître que malgré les interventions pressantes de Jouhaux au Bureau International du Travail pour les rallier aux mêmes mesures, la plupart restaient sourds à ses appels.

### BREVE CONQUETE

Mais cette fois la situation est inversée et l'on comprend que les militants d'alors conservent quelque rancœur et la nostalgie de cette trop courte période où les « cinq-huit » (cinq jours de 8 heures et deux de repos) étaient la règle et avaient soudainement transformé leur existence. Le week-end se substituant au repos du seul dimanche de naguère, qui ne permettait pas d'échappée prolongée, on assistait chaque fin de semaine aux envolées en masse vers la mer ou la montagne. La file des tandems, des motos, des voitures (déjà !), le camping familial à l'orée du bois ou au bord des routes, les « Auberges de jeunesse », toutes ces images reflétant la joie de vivre faisaient mieux sentir à quel point la condition morale et physique du travailleur français s'était améliorée. Rien ne donnait plus fortement l'impression d'un progrès véritable, d'un renouveau conduisant vers quelque chose de meilleur.

Il fallut, hélas ! déchanter dès 1933. Les menaces de guerre, les tractations politiciennes d'un Daladier, d'un Paul Reynaud, de connivence avec un patronat à l'affût de toute occasion pour reconquérir ses prérogatives, permirent les premières dérogations ; puis septembre 1939 qui précipitait les peuples dans une nouvelle tuerie anéantissait définitivement cette belle conquête prolétarienne.

Trente années ont passé durant lesquelles la leçon de la grande frousse de 1936 n'a pas été perdue dans le camp de nos adversaires de classe. On est, depuis, devenu beaucoup plus prudent.

Si bien que, tout en faisant des réserves sur les possibilités de son application, on vient d'autoriser le gouvernement à répondre enfin à l'insistance des syndicats en ramenant généreusement, comme on sait, les vingt heures de dérogation

(1) Les heures supplémentaires y sont payées une fois et demie le tarif normal.



hebdomadaire accordées en 1946 — il fallait alors « retrousser ses manches » pour réparer les dégâts causés par les destructions guerrières — à quatorze heures, ce qui laisse encore une bonne marge de rattrapage au patronat.

Il est vrai que les prophètes du V<sup>e</sup> plan nous promettent une réduction progressive d'une heure trente de la durée hebdomadaire de travail... pour 1970. A cette cadence nous pouvons espérer les quarante heures pour l'an 2000.

Nous sommes donc prévenus.

### TECHNOCRATIE LAPINISTE

Et pour bien nous convaincre de la justesse de ces réjouissantes perspectives, les augures de l'intelligentsia technocratique viennent à la rescousse.

On nous affirme que le chômage, qui va s'amplifiant (plus de 300.000 chômeurs réels actuellement dénombrés), n'est que le résultat de la rationalisation structurelle de notre industrie, aux regroupements, fusions et concentrations et non de la productivité, fille de l'automatisation qui, elle, provoque, au contraire, de nouveaux besoins de main-d'œuvre.

Aussi le mot d'ordre est-il plus que jamais : « Croissez et multipliez ! »

C'est M. Alfred Sauvy, professeur au Collège de France, directeur de l'Institut National d'Etudes démographiques, qui nous le confirme en écrivant dans « Vitalité Française » (n° 480) : « Du fait de l'accélération du progrès, et sous réserve, bien entendu, d'une formation professionnelle suffisante, la croissance de la population est devenue une nécessité absolue favorable non seulement à l'extension, mais au plein emploi. »

Ainsi, comme le souligne très justement Jacques Duboin, c'est le plein emploi qui devient la panacée et le travail une fin en soi alors qu'il n'a jamais été qu'un moyen qui, par le progrès technique, a pour but de créer toujours plus de richesses, mais aussi avec moins de labeur humain, en soulageant la peine des hommes.

Et l'éminent professeur à l'Institut des hautes études politiques, membre du Haut comité consultatif de la Population et de la Famille, président de la main-d'œuvre au Commissariat général du Plan, M. Jean Fourastié, trop heureux de se voir offrir les colonnes du « Figaro » pour nous persuader à son tour de ces exigences, opinait en ces termes le 14 décembre 1966 : « ...la croissance démographique, loin de paralyser le progrès économique, le stimule au contraire, ainsi que l'a, depuis plusieurs années, démontré et enseigné M. Alfred Sauvy. Il est donc fort légitime d'envisager pour le prochain siècle une France de 100, de 150 ou même de 200 millions d'habitants. »

Le chantre des trente heures de travail par semaine, quarante semaines par an et trente-cinq années durant toute sa vie... pour le XXI<sup>e</sup> siècle, nous avait d'ailleurs avertis en d'autres écrits que nous étions « condamnés » au progrès technique et à l'expansion et qu'en conséquence la réduction de la semaine de travail n'était possible ni pour demain ni pour après-demain. Il fallait d'abord la mériter en poursuivant notre effort pour hausser l'économie du pays.

En réalité, tous ces messieurs distingués nous refont le coup de la carotte que l'on promène sans relâche devant le museau de l'âne pour le faire avancer. Et notre purgatoire risque de se prolonger indéfiniment en attendant l'ère paradisiaque qui nous est promise si nous ne voulons pas voir qu'on veut nous intégrer dans un système dans lequel nous ne sommes partie prenante que pour les corvées. On nous serine encore que notre appareil de production n'est pas au point pour affronter la compétitivité internationale, que

c'est là une orientation irréversible que nous (sic) avons voulue en signant le Traité de Rome pour le Marché commun qui verra la disparition prochaine des derniers tarifs douaniers. Il faut, dans ces conditions, savoir doser le souhaitable et le possible, concilier les aspirations sociales avec les impératifs économiques et qu'une réduction plus importante de la durée du travail est incompatible avec les objectifs du V<sup>e</sup> plan.

### INCOHERENCE CAPITALISTE

Or nous avons le mauvais esprit de ne pas nous sentir solidaires des tenants d'une société basée sur l'accumulation capitaliste dont il a été surabondamment démontré que le maintien de la condition prolétarienne est considéré comme une condition de sa propre survie.

Est-ce notre faute si le retard pris par les entreprises françaises, égoïstement axées sur leur intérêt immédiat lorsqu'elles se trouvaient à l'abri des barrières douanières et négligeant de se moderniser et de s'équiper pour s'attribuer des surprofits, ne leur permet plus d'être compétitives qu'en maintenant les longues journées et en trichant avec le fisc ?

Est-ce notre faute si leurs « gérants » au pouvoir ont accumulé les erreurs, si, après s'être complu dans un nationalisme économique anachronique et refusé l'introduction de capitaux étrangers qui eussent revigoré leur industrie en recul, les voilà maintenant quêtant ces mêmes concours qui se sont entre temps offerts aux concurrents de l'extérieur ?

Nous ne croyons point, pour notre part, que les difficultés desdites entreprises soient aussi grandes qu'on voudrait nous le faire accroire. Les plaintes patronales sur l'insuffisance de leurs possibilités sont contredites par les faits. La lecture de la presse financière, édifiante à cet égard, montre que les augmentations de bénéfices vont parfois, pour certaines d'entre elles, jusqu'à 50 % d'une année sur l'autre. On y apprend que la proportion des échanges français avec les pays du Marché commun est passée d'environ 20 % en 1958 à 50 % en 1966. Enfin, que l'arrivée des capitaux étrangers accompagnés de procédés de fabrication nouveaux doit permettre de rattraper du retard dans le domaine technologique. On ajoute que les concentrations qui se multiplient contribueront à un abaissement progressif des prix de revient.

Certes, tout cela ne va pas sans aléas. Par exemple, la Régie Renault, qui se vante d'exporter 45 % de sa production, soit dans les 275.000 voitures en 1966 et qui espère dépasser les 300.000 cette année, se heurtera à Volkswagen, à Fiat, aux Américains qui, eux, font mieux en installant des usines de fabrication un peu partout. Emportés par leur élan dans cette course au profit, tous les géants d'industrie et de finance se lancent à la curée des pays neufs, les sous-développés à qui l'on avance des crédits pour obtenir des commandes d'équipement. Lorsqu'ils seront équipés les rivalités se feront plus âpres et plus féroces, car nous ne sommes qu'au début de cette évolution accélérée dans un monde qui va se rétrécissant. Et qui sait si cette guerre froide n'aboutira pas à de nouveaux chocs sanglants localisés ou non ?

Que nous n'en soyons, heureusement, pas là ne nous empêche pas de discerner des symptômes inquiétants découlant de la saturation des débouchés dans certaines branches d'activité, soit par surproduction ou sous-consommation.

Tel le chômage qui, ainsi qu'on voudrait le laisser entendre, n'est pas seulement l'effet des licenciements résultant des reconversions d'entreprises.



La transformation des sources d'énergie fait, elle aussi, des ravages parmi la population minière, tout comme la limitation des besoins, la saturation, déjà évoquée, créent également une réduction de main-d'œuvre dans l'industrie du confort, de l'automobile, etc. N'a-t-on pas vu récemment les grandes marques françaises et étrangères procéder à des débauchages importants par suite de mévente ?

De surcroît, la poussée démographique qui amène un flot grandissant de jeunes sur le marché du travail, avec ou sans formation professionnelle — et dont l'inaction forcée est grosse de dangers de tous ordres (délinquance, etc.) — n'est pas faite pour résoudre les difficultés, malgré la contrepartie escomptée de voir le chômage modérer la pression de la revendication ouvrière et maintenir les bas salaires.

## NOUS RESSAISIR

Que déduire de cette situation où la prospérité croissante des nantis a pour corollaire la dégradation des conditions de vie et de travail de ceux qui sont les véritables artisans de leurs profits, sinon qu'elle confirme, s'il en était besoin, la justesse de notre position de toujours, à savoir qu'entre eux et nous c'est une question de force et que, là comme ailleurs, nous ne devons attendre que de nous-mêmes notre part légitime des bienfaits du progrès économique constamment répartis à sens unique. Cela sans jamais perdre de vue la finalité du syndicalisme qui reste l'expropriation des expropriateurs.

C'est ce qu'ont compris aussi nos camarades des pays européens qui se sont refusés à être plus longtemps dupés par leurs employeurs.

Allons-nous donc accepter de jouer le rôle de freineurs, de nous faire les instruments complices d'un patronat dont nous avons maintes fois dénoncé le caractère rétrograde et qui veut rattraper son retard sur notre dos ?

Allons-nous, à l'égard de ces travailleurs qui ont su par leur combativité imposer les quarante heures, pratiquer ce jeu déloyal en nous faisant par notre passivité les « jaunes » de l'Europe ouvrière ?

Tout notre passé se dresse contre une telle attitude indigne de nos traditions de lutte dans un pays qui fut toujours à l'avant-garde du progrès social.

Nous devons au contraire, en nous prévalant des avantages obtenus ailleurs, tout mettre en œuvre pour combler notre handicap, nous associer à l'effort entrepris pour faire de cette belle formule « la civilisation des loisirs » une réalité. Nous le devons non seulement par solidarité internationale, mais dans notre propre intérêt inséparable de celui de ceux qui nous ont ainsi devancés.

Souvenons-nous que, dans des conditions autrement difficiles, le mouvement ouvrier français a su se montrer à la hauteur de sa tâche et consentir les sacrifices nécessaires pour franchir les étapes qui devaient le conduire aux quarante heures de juin 36.

Faut-il rappeler les journées de 14 et 16 heures, au début du XIX<sup>e</sup> siècle effectuées dans des conditions inhumaines et allongées encore selon le bon plaisir de l'exploiteur ? Il fallut la révolution de février 1848 pour que les ouvriers insurgés obtiennent que la journée de travail soit ramenée à 10 heures pour Paris et à 11 heures pour la province. Hélas ! ce ne fut qu'un feu de paille. Après les massacres des journées de juin, la réaction victorieuse annula le décret et fixait uniformément la journée à 12 heures pour tout le pays.

Et bien que les ouvriers se soient, depuis, organisés syndicalement, il n'était encore pas rare, au début de ce siècle, de faire des journées de 10 et 11 heures, voire de travailler le dimanche. Ce ne fut qu'en 1906 que l'action syndicale obtint que soit votée la loi sur le repos hebdomadaire. Sans prétendre retracer ici tout au long l'histoire des luttes ouvrières, on peut aussi rappeler que cette même année les syndicats décrétèrent et affichèrent au fronton de la Bourse du Travail : « **A partir du 1<sup>er</sup> mai, nous ne ferons plus que huit heures !** », reprenant vingt ans après la formule des « trois-huit » préconisée par les syndicats américains en 1836 : « **huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de loisirs et de vie personnelle.** » Or c'est seulement en 1919 que, fortement regroupés après la grande tourmente, les travailleurs obtenaient la légalisation de cette revendication, d'ailleurs pas mal sabotée par les nombreuses dérogations accordées.

N'oublions pas non plus que les avantages acquis étaient chèrement payés par de longs et pénibles efforts de la part des plus conscients, victimes de la vindicte patronale, chassés des entreprises, inscrits sur les fameuses « listes noires » patronales qui les signalaient comme indésirables et les privaient des possibilités de trouver du travail.

## HUMANISME SOCIAL

Leurs arguments d'alors étaient les mêmes que ceux que nous employons aujourd'hui à l'époque des cerveaux électroniques, des machines transferts et des usines robots. La peine de l'homme n'a pas diminué et à la fatigue physique s'est ajoutée la fatigue nerveuse de millions d'êtres hantés par le chronomètre de la productivité.

Aujourd'hui peut-être plus qu'hier les longues journées sont une cause de fatigue et d'usure prématurée parce qu'aggravées par le travail en série et à la chaîne, qui retient le travailleur à la tâche, quelquefois même sans lui laisser la possibilité de satisfaire les besoins les plus élémentaires.

D'autre part, il est reconnu par les statistiques officielles que c'est en fin de journée, et spécialement au cours des heures supplémentaires, que la fatigue provoque le plus grand nombre d'accidents du travail et de malfaçons.

« **L'homme supporte de plus en plus mal les contraintes de l'expansion technique** », déclare le professeur Bourlière, titulaire de la chaire de gérontologie à la Faculté de Paris. Et il ajoute : « **Si les progrès de la médecine ont très sensiblement prolongé l'espérance de vie à la naissance, le mode de vie crée chaque jour davantage des troubles physiques et psychiques... Surmortalité et déséquilibres psychiques sont les fruits empoisonnés de la civilisation technique.** »

Et le récent congrès international de médecine psychosomatique qui s'est réuni à Paris, comprenant des médecins, psychologues, sociologues et autres spécialistes des problèmes du travail, a conclu de ses travaux, entre autres considérations, qu'il résulte de l'allongement et du rythme de travail actuel « **un accroissement de la tension nerveuse qu'on ne saurait prolonger sans de graves conséquences pour l'ensemble de la population ouvrière dont les effets ne sont pas seulement immédiats mais cumulatifs...** »

Cela est surtout vrai pour le travailleur des grandes agglomérations industrielles, l'ouvrier parisien, le banlieusard surtout obligé de se lever tôt pour se rendre à la gare, plus ou moins éloignée, se tasser dans le train, puis dans le métro ou l'autobus pour traverser Paris et rejoindre



dans une autre banlieue la cohue d'autres laborieux, comme lui plus ou moins éreintés, se rendant à l'usine ou au chantier.

On supporte ce régime pendant des années avant d'en ressentir les effets nocifs. Et quand on veut y remédier, il est souvent trop tard.

Comment escompter qu'abruti de fatigue par les longues journées passées dans de telles conditions, le travailleur puisse encore avoir un souci culturel ? Aliéné physiquement et mentalement, il devient beaucoup moins combatif et ne peut qu'avaler sans réagir, s'il a encore le courage de s'y prêter, toutes les niaiseries et les informations conditionnées de sa radio et sa télévision gouvernementales. Pareillement, s'il a réussi — à force d'heures supplémentaires — à se payer la voiture de ses rêves, accaparé, en outre, par les travaux et les soucis de la vie familiale, il n'a souvent ni le goût ni le temps de l'utiliser en dehors des vacances.

Car le loisir, pour le travailleur, c'est ce qui reste du temps pris par le transport — très souvent deux heures par jour — la toilette, l'entretien et les menues besognes du ménage, le ravitaillement, etc. Si bien que le loisir véritable se réduit à peu de chose. C'est particulièrement le cas pour la femme qui travaille au dehors et qui, rentrée chez elle, doit recommencer une nouvelle corvée et occuper ses loisirs aux travaux du ménage (2).

Cela aide à comprendre, par ailleurs, que, tandis que l'on s'empresse de faire ressortir l'allongement de la durée moyenne de la vie humaine — c'est-à-dire toutes classes comprises — dans nombre de professions, après avoir cotisé toute leur vie pour assurer quelque peu leurs vieux jours, près de la moitié des travailleurs n'arrivent pas à l'âge de la retraite. Retraite que nous ne sommes pas près, au train où vont les choses, de voir accordée à 60 ans.

\*\*

Bref, quoi qu'il en soit des données qui précèdent sur cet important problème — qui mériterait une étude plus approfondie que celle d'un simple article — il ne manque pas d'autres arguments qui ont déjà été donnés et qui militent en faveur de la réduction du temps de travail.

Par exemple, l'expérience a montré que les résultats obtenus dans ce domaine par les syndicats allemands, anglais et d'ailleurs, loin d'être un frein pour la production, ont été de puissants stimulants, des facteurs de progrès forçant les routines qui empêchaient la modernisation des entreprises. Ce qui vient d'être encore certifié par « Le Monde » du 11 décembre 1966, où l'on peut lire : « La productivité s'est accrue beaucoup plus rapidement, au même rythme que la production, en Allemagne, en raison d'une baisse importante de la durée du travail. »

C'est pourquoi le syndicalisme considère qu'il doit, ici comme ailleurs, en découler pour les travailleurs une amélioration parallèle de leurs conditions de vie et de travail sans laquelle le progrès technique ne peut avoir de signification sociale et humaine.

A été dénoncée également l'attitude cupide d'un patronat accroché aux heures supplémentaires par l'appât du gain et qui, outre les plus-values que cela lui rapporte en n'employant qu'un personnel réduit, lui évite de payer les charges so-

(2) Une enquête comparative chez des ménages ouvriers lui accorde quinze minutes de loisirs par jour en semaine et quatre heures au maximum le dimanche.

ciales qu'il devrait déboursier avec un personnel plus nombreux à journées plus courtes.

Et Roger Priouret, dans « L'Express » du 2 janvier, est, lui aussi, d'avis qu'il s'agit d'une meilleure organisation du travail. A l'appui de sa thèse, il signale que la sidérurgie française utilise 13,9 heures d'ouvrier pour une tonne d'acier ; l'Allemagne, 10,7 ; et l'américaine, 6,1. Et, écrit-il, ce n'est pas un cas unique.

Il y a, en définitive, dans cet « exposé des motifs », assez de raisons valables pour nous dicter notre conduite, c'est-à-dire ne plus rester à la traîne, ne plus accepter de payer d'une partie de nos loisirs les frais de la gabegie des chefs d'entreprise après qu'ils nous ont frustrés des milliards de bénéfices qu'ils se sont octroyés dans les périodes d'euphorie.

Il importe de nous associer à l'effort entrepris sur le plan européen et que, grâce à notre coopération active, nous apportions notre contribution pour faire cesser, en même temps que les disparités de salaires, les différences concernant les loisirs.

Certes, ce ne sera pas une tâche facile, car, vis-à-vis des autres ouvriers européens, nous sommes ici désavantagés, pénalisés par les desseins d'hégémonie du maître de l'Elysée qui aspire à dicter sa loi à l'Europe, fût-ce en nous pressurant davantage et dont les fantaisies ruineuses soustraient chaque année à l'équipement et aux productions utiles des milliers de milliards anciens pour la vaine satisfaction d'avoir « une force de frappe inemployable qui n'est qu'une folie et un bluff » (J. Rostand), mais où la décision, qui ne relève que d'un seul, répond à sa conception du pouvoir personnel.

Un autre désavantage, qui nous est propre et qui nous place lui aussi en état d'infériorité en face de nos partenaires syndicalistes des pays voisins, est la dispersion des forces syndicales — même des forces syndicales libres — incapables de s'unir sur des objectifs concrets, voire circonstanciels pour remonter la pente où elles se sont laissées glisser.

C'est là surtout où le bât nous blesse.

Pourtant, comme il a déjà été dit et écrit, il est de première nécessité que le syndicalisme, s'il se veut efficace, ait un plan économique précis en rapport avec les possibilités de son époque et en considération de l'accroissement des moyens techniques qui mettent à notre portée des consommations nouvelles nécessitant plus de temps libre.

Et si l'on ne peut tout faire à la fois, ainsi que nous l'objectent les adversaires de cette réforme, du moins peut-on en préparer les voies, prendre l'initiative de la réduction du temps de travail dans les industries en expansion, les secteurs de pointe, dans les branches d'activité où les travailleurs sont syndiqués en plus grand nombre. En tout cas, de même que les accords Renault entérinaient l'application de la quatrième semaine de congé payé qui s'est généralisée par la suite, le même processus peut être suivi pour les quarante heures.

Voilà un sujet de méditation que nous livrons aux réflexions de quiconque est conscient de ces réalités.

Et nos souhaits pour l'année qui s'ouvre seront que le mouvement ouvrier reprenne un peu de cette vigueur qu'il retrouvait aux trop rares instants où il avait su retrouver son unité.

La bataille pour les quarante heures pourrait être le ciment d'une nouvelle union. Le voudra-t-on ?

La question reste posée.

N. FAUCIER.



# LA CHASSE AUX CRÉDITS

## TROIS COMBINES, UN SEUL BUT

Nous assistons en ce moment à une chasse aux crédits qui ne manque pas de piquant. On pourrait en rire franchement si derrière tout cela ne se profilait pas la course à la puissance de notre technocratie, avec sa bombe et les accidents guerriers toujours possibles.

C'est ainsi que nous avons vu dernièrement MM. Debré et Pompidou expliquer aux assureurs qu'ils devaient tripler au moins le nombre des assurés sur la vie, afin de fournir à la Caisse des dépôts et consignations l'argent nécessaire aux investissements du Plan !

Ce qu'il y a surtout de drôle là-dedans, c'est que ce sont les technocrates eux-mêmes (ainsi que les patrons technocratisés) qui ont scié la branche sur laquelle ils étaient assis ! En effet, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'expliquer, en raflant avec leurs « salaires » abusifs tous les « bénéfiques » de l'entreprise avant bilan, les technocrates ne laissent plus rien aux actionnaires, qui ne touchent même plus de quoi compenser la dévaluation ; ceux-ci achètent donc de l'or plutôt que des actions, ou alors « louent » leur argent à des taux que la rareté des crédits a fait monter en flèche.

Les jeunes, eux, faisant confiance à leurs caisses de retraite, n'épargnent plus et même achètent à crédit. C'est la psychose moderne conditionnée par une publicité envahissante.

Voilà le « pourquoi » de cette démarche de nos ministres auprès des assureurs, car les sommes ainsi cotisées pour des assurances-vie, tout comme celles du projet Vallon de participation ouvrière aux entreprises, tout comme les 200 % de réserves inutiles que le gouvernement projette d'imposer aux caisses de retraite fonctionnant par répartition, sont des mesures pour ranimer une épargne anachronique. En définitive, ce sont des mesures pour comprimer la consommation du peuple et donner davantage de crédits à nos technocrates pour investir dans leurs plans pharamineux. Seulement, à l'inverse de Mao, qui veut serrer la ceinture à tout le monde, y compris aux technocrates, nos maîtres ne s'en prennent, par ces trois biais, qu'au petit peuple et, plus particulièrement, aux travailleurs.

### L'ATTAQUE DES VIEILLARDS

Il ne s'agit pas d'exploits de blousons noirs, mais du rapport de deux Inspecteurs des Finances, Wahl et Chomé, qui ont suggéré au gouvernement une loi qui obligerait les caisses de retraite à prélever sur les maigres allocations aux vieux pour faire des réserves de 200 % minimum, c'est-à-dire deux années entières de cotisations qu'on leur enlèverait !

L'article que nous avons consacré le mois dernier à ce sujet nous a valu une longue lettre du directeur d'un Régime de Prévoyance qui est d'accord avec nous pour dire que le projet gouvernemental de transformer certaines caisses de répartition des cadres en caisse de capitalisation est proprement aberrant, du fait de la dévaluation d'une part, et du peu de rapport des actions, d'autre part.

« Transformer la répartition en capitalisation, écrit-il, signifierait : créer des réserves mathématiques ; cela suppose que pour tout engagement pris à terme (retraite), on place une somme dont

l'accroissement, par le jeu des intérêts, permettra de subvenir aux engagements pris. — Il est à considérer : 1° que la dévaluation ne permet pas le recours à cette technique ; 2° que l'accumulation des capitaux à placer ferait baisser les taux d'intérêt. »

Pour la dévaluation, c'est bien ce que nous disions, mais nous ajoutons, et nous le réaffirmons ici : les technocrates gouvernementaux s'en fichent, que ce soit aberrant ou non, ce qu'ils veulent c'est contrôler la masse de ces réserves inutiles, accumulées sous des prétextes, afin de pouvoir financer les grands travaux du régime.

Et ces réserves trop importantes, c'est, qu'on le veuille ou non, de l'argent détourné de ses buts statutaires, c'est de l'argent volé aux retraités d'aujourd'hui ; un groupe de ces retraités spoliés pourrait parfaitement attaquer en justice les dirigeants d'une caisse qui leur subtiliseraient ainsi (même avec les intentions les plus louables) deux années de cotisations.

### EXCLURE LES VIEUX DU PROGRES

Dans la même lettre de ce technicien de la Retraite, nous trouvons une information précieuse :

« D'après leurs déclarations publiques (des grands régimes de retraite) ils désirent voir incorporer dans la retraite l'augmentation du prix de la vie, mais non la marge des perspectives qui permettraient, paraît-il, à la retraite de dépasser son rapport antérieur avec le salaire (rapport de M. Lescuré, directeur de l'U.N.I.R.S., au récent Congrès des Actuaire et Statisticiens de la Sécurité Sociale à Paris, 1966). Le problème posé serait donc celui du maintien de la valeur nominale de la retraite, de son accroissement en fonction du prix de la vie, mais de la possibilité pour la Caisse de Retraite de réaliser des économies en ne répercutant pas l'augmentation du salaire, dans la mesure où celui-ci dépasserait la montée des prix. »

L'aveu est de taille ! Ainsi ces messieurs veulent exclure les vieux du bénéfice de l'expansion que ceux-ci auront pourtant préparée par leur travail. C'est la négation même du progrès social. Si le baromètre d'une civilisation est l'honneur qu'on fait aux vieux (même s'ils ne sont pas P.D.G. ou chef d'Etat), le moins qu'on puisse dire c'est qu'avec de tels dirigeants notre société ne s'oriente pas vers le « beau » ! Ainsi, dans des domaines où le grand public n'y comprend rien, alors qu'il en fera les frais, on voit la rouille d'une réaction sournoise s'attaquer aux rouages de notre système social.

Evidemment, les patrons qui siègent à parité dans tous les Conseils d'administration des Caisses, mais dont l'influence est prépondérante, et qui gémissent à longueur d'année sur les charges sociales trop lourdes à leur gré (alors qu'en France nous sommes loin d'être en tête du progrès social) seront d'accord pour maintenir (voire baisser) le niveau des cotisations actuelles.

### L'EPOUVANTAIL DU VIEILLISSEMENT

Personne ne songe à nier qu'avec la prolongation de la durée de vie le rapport entre actifs et retraités se modifie : « il tend à baisser vers 4 actifs pour 1 retraité », nous dit notre correspondant.



Mais les « actuaires », experts plus ou moins au service du gouvernement, qui veulent se servir de cet argument pour affoler les directions des Caisses et les pousser à faire des réserves de 200 % et plus, commettent un double mensonge :

Premièrement, leur « cinéma », qu'ils veulent dramatiser, est faux en ce sens que l'évolution de ce rapport actifs-retraités est très lente ; les Caisses auront donc tout loisir pour prendre les mesures nécessaires pour équilibrer comme il se doit les rentrées et les sorties.

Et deuxièmement, même si l'on affame les retraités d'aujourd'hui, pour accumuler des réserves afin de payer des suppléments à leurs successeurs dans dix ans, ceux qui iront à la retraite ensuite, dans vingt, trente, quarante ans, n'auront quand même plus rien. L'argument des réserves serait en effet valable s'il s'agissait de passer une dizaine de mauvaises années et qu'ensuite le rapport actifs-retraités redeviendrait plus favorable. Mais comme la moyenne de vie est montée actuellement à 70 ans, et que non seulement elle s'y maintiendra mais que tout laisse prévoir qu'elle montera à 80 ans, voire 90 ans, les réserves prélevées sur les retraités d'aujourd'hui ne seraient qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Ces réserves ne serviront doublement en rien les retraités, pour la bonne raison que jamais les technocrates de l'Etat n'accepteront de les dégager des investissements auxquels ils les auront affectés.

Les nouveaux problèmes posés par la prolongation de la vie doivent être examinés avec des yeux neufs et doivent trouver des solutions appropriées. Dans ce cas, il n'y en a pas deux : il faut équilibrer les rentrées et les sorties, c'est-à-dire mettre les cotisations patronales et ouvrières à la hauteur des dépenses qu'on veut faire pour les retraités.

### LES EXPLOITÉS DEVIENNENT EXPLOITEURS

« Le problème de la part du revenu national susceptible d'être affecté à la sécurité de la vieillesse se posera », écrit encore notre correspondant, mais il craint, dit-il, que les jeunes ne « préfèrent, par exemple, une augmentation des congés payés, fût-ce au détriment de la retraite des vieux. »

Il y a là, évidemment, des choix à faire, la jeunesse aussi à ses droits.

Mais où nous ne sommes plus du tout d'accord avec notre directeur de Régime de Prévoyance, c'est quand celui-ci écrit :

« Or, si la dévaluation permet, en étant maintenue dans une marge raisonnable, le maintien de réserves limitées et même leur fructification par un rendement supérieur à la dévaluation, la constitution de deux ans de réserves n'a rien d'excessif et surtout n'appauvrit en rien les retraités, bien au contraire (sic).

» Les régimes ont le choix — pas toujours possible — hélas, de se maintenir dans le cadre strict de la répartition et alors, pas de réserves certes, mais pas non plus de vieillesse heureuse, compatible seulement avec une répartition soutenue par un moteur auxiliaire. »

Ainsi donc les bénéfices que rapporteraient les sommes placées dans d'autres entreprises paraissent être un « moteur auxiliaire » acceptable pour notre directeur de Caisse. En somme, il préconise d'établir, au détriment des retraités actuels, un « régime mixte » de répartition aidé par le rapport de capitaux bien placés.

Cela s'inscrit en faux contre ce qu'il dit lui-même de la dévaluation, surtout que 50 % des réserves doivent être obligatoirement placées en valeurs d'Etat ! Ainsi donc deux années entières, et plus, de cotisations seraient jetées dans ce tonneau sans fond, en pure perte ! Et pour maintenir les réserves à leur niveau de 200 % chaque année de nouvelles sommes devront être prélevées sur les cotisations destinées régulièrement aux retraités qui se trouvent de ce fait réellement appauvris.

Et si, par des placements exceptionnellement bons, les autres 50 % rapportent plus que la dévaluation, cela se ferait sur le dos des novices de l'entreprise où cet argent serait placé. Ainsi des ouvriers exploiteraient des ouvriers ! — Et que devient là-dedans « la part du revenu national susceptible d'être affectée à la sécurité de la vieillesse » ?

Ainsi, certaines caisses privilégiées pourraient, par ce procédé, grappiller sur la part des autres !

Il ne reste, comme déjà dit, qu'une solution socialement valable : équilibrer les rentrées et les sorties, et faire profiter les retraités des avantages de l'expansion. La Caisse des Cadres fonctionne très bien avec un « volant de trésorerie » (et non des réserves) de moins de 100 % (conférence faite par M. Jacques Doublet, conseiller d'Etat, directeur de l'A.G.I.R.C., au Musée Social, le 11 mai 1966). Il n'y a aucune raison pour que les autres Caisses ne le puissent pas. Que les retraités s'organisent afin de faire respecter les statuts et l'équité.

Maurice LIME.

## Un jugement inconsidéré

Le camarade Pedro Bonet, du P.O.U.M., nous communique copie d'une lettre adressée en décembre dernier à Federica Montseny, directrice de l'*Espoir*, de Toulouse, organe de la C.N.T. espagnole. Lettre qui visait à rectifier certain propos tenu dans ce journal sur Pierre Monatte, et à laquelle on n'a pas jugé bon de donner suite :

*Dans l'« Espoir » du 11 décembre, dans l'article « Cartuchos quemados » (Cartouche brûlées), signé par F. Bolera, j'ai remarqué une allusion inconsidérée à celui qui fut un vétéran syndicaliste révolutionnaire français : Pierre Monatte.*

*Bolera se réfère à la polémique fort connue que Monatte soutint contre Malatesta au congrès international anarchiste qui eut lieu à Amsterdam en 1907. Et tout de suite — de but en blanc — il affirme que « Monatte finit dans la vase politique ».*

*Faire une telle affirmation signifie que Bolera n'a pas pris la peine de connaître la vie de Monatte, qui fut exemplaire, au point de vue de l'homme et au point de vue du militant révolutionnaire. Il n'est pas nécessaire de rappeler la vie de Monatte. Son nom est lié à l'histoire du syndicalisme révolutionnaire français, depuis le début du siècle jusqu'à l'été 1960 où il cessa de vivre. A part des livres, des brochures, et des articles qu'il écrivit, il nous reste comme témoin vivant : « La Révolution Proletarienne », revue qu'il fonda en 1925 et à laquelle il resta fidèle jusqu'à la fin de ses jours.*

*On peut être ou non d'accord avec la conception du syndicalisme révolutionnaire pour laquelle Monatte lutta durant toute sa vie. Mais de là à affirmer que « Monatte finit dans la vase politique », voilà qui est scandaleusement effrayant. A moins que Bolera n'ait « le cerveau un peu détraqué » comme il l'insinue lui-même dans son article, ou qu'il n'ait été contaminé par la fièvre des « gardes rouges »... chinois.*



## PASSAGE DU LIBRE-ÉCHANGE AU PROTECTIONNISME

Le but des monopoles, nous l'avons vu, est d'éliminer la concurrence afin d'être maîtres du marché et de la production et pouvoir ainsi imposer des prix au-dessus de la valeur pour faire obstacle à la baisse du taux de profit. Mais il ne servirait à rien d'éliminer la concurrence sur le marché national, si ce marché restait ouvert à la concurrence étrangère. Les monopoles nationaux ne seraient alors plus maîtres du marché et ne pourraient plus imposer leurs prix. D'où nécessité pour eux d'éliminer aussi la concurrence étrangère. Or les barrières douanières sont le moyen le plus simple de l'éliminer. C'est pourquoi le développement des monopoles sous toutes formes coïncide avec le développement du protectionnisme. En effet, écrit Schumpeter, « une politique des prix monopolistiques n'est possible à un très haut degré que derrière un tarif douanier protecteur approprié » (1).

Le capitalisme libéral était libre-échangiste, car la libre concurrence avait comme corollaire logique le libre-échange. Par contre, le capitalisme monopolistique, ne pouvant pas admettre la libre concurrence qui l'empêcherait d'imposer ses prix, est protectionniste car le protectionnisme est pour lui la sauvegarde du monopole.

« Vers 1870, écrit Boukharine, dans tous les pays les plus développés économiquement, on constate un brusque revirement à l'égard du libre-échange qui, évoluant rapidement de l'éducation de l'industrie à la défense des cartels, aboutit au protectionnisme moderne. » (2)

Ce développement du protectionnisme, qui a commencé en 1877 en Espagne, en 1878 en Autriche-Hongrie, en 1879 en Allemagne, en 1881 en France et en 1883 aux États-Unis, a tué définitivement le libre-échange en 1931, date à laquelle l'Angleterre libre-échangiste s'est engagée elle aussi dans la voie du protectionnisme. Commentant la décision britannique d'abandonner le libre-échange, M. Paul Chautemps pouvait écrire avec raison que « l'internationalisme d'avant-guerre (celle de 1914) a fait place à un particularisme national tendant vers l'autarcie. Au système d'économie mondiale, basé sur la considération des coûts relatifs et pratiqués chez eux jusqu'en 1931, les Anglais substituent, comme les autres pays, un système d'économie nationale où les prix soutenus par une politique d'intervention tendent à devenir de plus en plus indépendants des lois qui normalement devraient en fixer le niveau... » (3)

Naturellement ce protectionnisme a été présenté dans tous les pays comme une arme pour défendre la production et le travail national contre la concurrence étrangère. Et il y a certainement une part de sincérité dans cette argumentation. « En fait, écrit Gaëtan Pirou, la liste des industries à protéger et le montant des droits protec-

teurs seront établis par le gouvernement et le Parlement en raison de la force respective des diverses industries beaucoup plus qu'en fonction de considérations nationales ». (4) C'est que le protectionnisme moderne a pour but essentiel de protéger les monopoles et de leur fournir les moyens de concurrencer les monopoles des autres pays sur le marché mondial. En effet, les droits de douane permettent aux monopoles de vendre leur production au-dessus de sa valeur sur le marché intérieur et d'obtenir ainsi un surprofit grâce auquel ils peuvent vendre moins cher et même à perte sur le marché mondial.

« Les droits de douane modernes, écrit Boukharine, sont des droits de cartels, un moyen pour ceux-ci d'acquérir un profit supplémentaire. Car il est clair que si, sur le marché intérieur, la concurrence est supprimée ou réduite au minimum, les producteurs peuvent hausser les prix dans la marge laissée par les droits de douane. Or ce profit supplémentaire donne la possibilité d'écouler les marchandises sur le marché extérieur à des prix inférieurs au prix de revient. » (5)

Mais cette politique, il arrive un moment où les monopoles de tous les pays la pratiquent. Si bien que le marché mondial devient un champ de bataille où s'affrontent des concurrents qui n'ont plus rien de commun avec ceux de l'époque libre-échangiste dont le prix de leur production était conforme à son coût de production. Les monopoles, eux, ne tiennent aucun compte de leur prix de production. Bénéficiant des surprofits que leur assure la protection douanière, ils utilisent leur production comme une arme pour abattre leurs adversaires.

« Le grand rôle économique que jouent aujourd'hui les droits de douane, écrit encore Boukharine, entraîne une politique agressive du capitalisme moderne. Les droits de douane font bénéficier les monopoles d'une plus-value qui leur sert de prime à l'exportation dans la lutte pour les débouchés. » (6)

Il en résulte évidemment une aggravation des antagonismes entre nations.

Cependant, cette politique d'exportation à bas prix se heurte à une limite : les possibilités du marché intérieur de payer des prix imposés par les droits de douane. La quantité de production qu'un pays peut exporter à perte est fonction de la grandeur du marché intérieur. Plus ce dernier est grand, plus grande est la quantité de production qu'il sera possible de vendre à perte sur le marché mondial. Inversement, plus le marché intérieur est petit, moindre sera cette quantité. A tout moment, et dans tout pays, il y a donc un niveau optimum d'exportation à perte qu'il est impossible de dépasser. Il résulte de cela que plus le marché intérieur est grand, plus grandes seront les possibilités pour les monopoles de vendre à perte sur le marché mondial. C'est pourquoi le

(1) Joseph Schumpeter : « Imperialism and social classes », réédition 1951 (p. 104).

(2) N. Boukharine : « L'Économie mondiale et l'impérialisme », Paris 1928 (p. 70).

(3) Paul Chautemps : « La Nouvelle politique agricole britannique », Paris 1935 (p. 6).

(4) Gaëtan Pirou : « Économie libérale et économie dirigée », Paris 1946, tome I, p. 254.

(5) N. Boukharine : « L'Économie mondiale et l'impérialisme » (p. 69).



monopole a une tendance à agrandir le marché qui lui est soumis, soit en créant des monopoles supra-nationaux, soit en poussant aux unions douanières, soit en poussant aux annexions territoriales pures et simples, ce qui a été le cas avec les colonies. Il y a là une cause supplémentaire d'antagonisme entre les nations. Si bien qu'on peut dire avec Boukharine que les tarifs douaniers « forment la barrière contre laquelle se heurte l'importation des marchandises, barrière qu'on ne peut renverser que par un moyen : la contrainte, l'emploi de la force... Il s'ensuit que la concurrence se fait plus âpre et que les différences politiques douanières des puissances s'entrechoquent encore plus violemment » (7).

Le protectionnisme douanier, étant réciproque entre tous les pays, tend à s'annuler et aboutit en définitive à une hausse générale des prix (8). Il s'avère insuffisant pour protéger le marché intérieur et oblige les pays à augmenter sans cesse leurs droits de douane. On a alors créé un système plus simple et plus efficace : le contingentement.

« Les tarifs protecteurs, écrit Varga, ont été en grande partie neutralisés par un dumping réciproque. D'où la mise en vigueur de moyens de protection tout à fait nouveaux et plus puissants, tels que le système de contingentement de l'importation, d'après les espèces de marchandises et les pays ; le système de la balance nette, c'est-à-dire un système selon lequel la somme des achats et des ventes, effectués pendant le cours d'une année entre deux pays, doit se compenser exactement ; l'organisation du commerce extérieur non par des particuliers, mais par l'intermédiaire de commissariats d'Etat, au moyen de clearing ; et, dernière étape, une espèce de monopole capitaliste du commerce extérieur (Allemagne, Italie) en vertu duquel l'importation dépend d'une licence et la recette en moyens de paiement étrangers des marchandises exportées doit être livrée à l'Etat... » (9)

Ce protectionnisme extrême, rendant impossible l'exportation de la production, a eu pour conséquence de pousser à l'exportation des capitaux (10). En effet, au lieu d'exporter des marchandises qui se heurtent aux barrages douaniers, les monopoles exportent des capitaux. Cette exportation de capitaux prend la forme soit de prêts, soit d'investissements.

L'exportation de capitaux sous forme de prêts, qu'ils soient publics ou privés, a pour but l'exportation des marchandises. En effet, les capitaux prêtés par un pays comportent toujours comme condition essentielle qu'ils servent à acheter les produits de ce pays. D'ailleurs, ces genres de prêts

ne sont que rarement accordés en espèces. Ils sont presque toujours accordés sous forme de crédits ouverts pour l'achat de marchandises à l'intérieur du pays prêteur. Par ce moyen, les pays prêteurs s'assurent une sorte de monopole pour l'exportation dans le pays emprunteur. Cependant, cela ne lui permet pas toujours de vendre sa production à un prix de monopole, car le pays emprunteur, s'il en a le moyen, exigera les prix du marché mondial. Par contre, la méthode d'exportation des capitaux par investissements permet aux monopoles de profiter de toutes les barrières douanières, celles du pays dans lequel ils sont établis comme de celles dans les pays où ils exportent leurs capitaux, et cela sans avoir à faire le sacrifice de la vente à perte. Prenons, par exemple, le cas des automobiles Ford. L'exportation de ces automobiles à partir des Etats-Unis oblige la société Ford à les vendre à des prix suffisamment bas pour surmonter les droits de douane des autres pays. Par contre, si la société Ford investit des capitaux à l'étranger et construit des usines automobiles dans divers pays, elle pourra vendre dans ces pays des voitures automobiles à un prix élevé sous la protection des droits de douane en vigueur dans ces pays. Ainsi, au lieu d'être obligée de vendre à perte à l'étranger, la société Ford pourra, par ce moyen, vendre à des prix de monopole et bénéficier du surprofit que ces prix rapportent.

Illustrons cela par un exemple hypothétique chiffré :

Supposons que dans un pays A, une société de production d'automobiles veuille exporter des voitures dans le pays B, lequel applique à l'entrée des automobiles un droit de douane de 50 %. Supposons aussi que les automobiles produites dans le pays A aient un prix de revient de 10.000 F. et que les voitures de même type produites dans le pays B aient un prix de vente de 12.000 F. Avec les droits de douane en vigueur dans le pays B, les voitures venant du pays A coûteraient 15.000 F. (10.000 plus 50 % de droits de douane), plus le prix du transport. Cela, sans laisser de bénéfices. Pour arriver à concurrencer les voitures du pays B, celles du pays A devraient être vendues au maximum 12.000 F. Or, pour être à ce prix, les voitures du pays A devraient être vendues 8.000 F, ce qui, avec les 50 % de droits de douane, les mettrait à 12.000 F. (abstraction faite du prix du transport). Mais en les vendant 8.000 F., la société du pays A perd 2.000 F. par voiture puisque son prix de revient est de 10.000 F. Plus la perte pour le prix du transport.

Voyons maintenant ce qui arriverait, si au lieu d'exporter des voitures la société du pays A exportait des capitaux et construisait une usine automobile dans le pays B. A ce moment-là, elle produirait dans le pays B des automobiles dont le prix de revient serait de 10.000 F. Elle pourrait alors vendre dans ce pays ses voitures au prix de 12.000 F. comme ses concurrents, ou moins si elle veut les concurrencer. Mais elle les vendrait au-dessus de leur prix de revient et, par conséquent, non seulement elle ne subirait pas de perte mais encore elle réaliserait un profit. Et si, comme c'est souvent le cas, elle s'entend avec ses concurrents sur le marché du pays B pour constituer un monopole, elle pourra vendre ses voitures à un prix encore plus élevé protégé par les 50 % de droits de douane.

L'exportation du capital sous forme d'investissements contribue à la formation de monopoles internationaux qui se répartissent la production et les marchés. Nous avons déjà signalé le cas du

(6 et 7) N. Boukharine : *L'Economie mondiale et l'impérialisme* (pp. 73 et 82).

(8) « Au total donc, il reste exact que la protection douanière entraîne généralement une élévation des prix, d'un montant variable et qui parfois atteint le tarif du droit de douane. Il est par suite vrai que la protection est une cause de cherté ». (Gaëtan Pirou : *Economie libérale et économie dirigée*, Paris 1946, tome I, p. 253).

(9) Eugène Varga : *Deux systèmes*, Paris 1938 (p. 195).

(10) « Il est évident que le protectionnisme détermine une autre forme de mouvement du capital que celle qui dominait sous le libre-échange... L'exportation du capital pour fonder des entreprises à l'intérieur des barrières douanières afin d'éviter les droits de douane... » (Joseph Schumpeter : *Imperialism and social classes*, réédition de 1951, p. 102).



pétrole (11). Voici quelques exemples de monopoles internationaux créés entre les deux guerres (12) :

Cartel franco-allemand de la potasse (convention de Lugano du 10 avril 1926).

Entente internationale de l'acier (E.I.A.) constituée le 30 septembre 1926 entre l'Allemagne, la France, la Belgique et le Luxembourg sous forme de gentlemen's agreement. A la fin de 1926, la Tchécoslovaquie, l'Autriche et la Hongrie adhèrent à cette entente. Son but est d'adapter la production à la consommation au moyen de l'attribution à chaque pays adhérent d'un contingent de production. En 1933, l'entente est remaniée et à la répartition de la production s'ajoute l'organisation de comptoirs internationaux de vente. En 1935 l'Angleterre y adhère ainsi que la Pologne, et en 1936 l'Union Sud-Africaine y participe.

Cartel des rails (International Railway Manufacture Association ou « Irma »). Traité conclu à Londres le 16 octobre 1926 entre la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, le Luxembourg, puis l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche et la Tchécoslovaquie.

Cartel du fer brut : France, Belgique, Luxembourg.

Cartel pour la vente de la fonte brute : France, Belgique et Luxembourg.

Entente anglo-américaine du fer-blanc.

Syndicat d'exportation de la tôle fine : Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie et Hongrie.

Cartel international des tubes (créé à Luxembourg le 10 juin 1926) : Allemagne, France, Belgique, Luxembourg et Tchécoslovaquie.

Cartel international des tréfileries : Allemagne, France, Belgique, Luxembourg, Hollande et Tchécoslovaquie.

Cartel de vente des scories Thomas : entre les membres du cartel de l'acier brut.

Entente du nickel, entre l'International Nickel Co de New-York et la Mond Nickel Co d'Angleterre — 90 % de la production.

Union européenne des usines à zinc : Belgique, Allemagne, France et Pologne.

Syndicat international du ferrosilicium : Suède, Norvège, Suisse, Autriche et Yougoslavie.

Cartel italo-espagnol du mercure (80 à 90 % de la production).

Syndicat belgo-tchécoslovaque de vente de l'urane.

Eclo luxembourgeois.

Entente internationale de l'aluminium : entre la British Aluminium Co, l'Aluminium français, l'Aluminium industriel A.G. de Suisse et les Vereinigte Aluminium Werke de Berlin.

Cartel belgo-allemand pour la vente du ciment aux Pays-Bas.

Entente concernant l'exportation du ciment : France, Belgique, Luxembourg.

Entente germano-franco-belgo-luxembourgeoise avec les producteurs danois de ciment.

Cartel de l'industrie du ciment : Allemagne, Pologne et Pays Scandinaves.

Accord de l'I.G. Farben Industrie avec : les usines françaises et anglaises pour les sous-produits du goudron ; les industriels japonais ; les

industriels de l'Amérique du Nord ; les industriels d'Autriche et de Tchécoslovaquie.

Entente internationale de la quinine : Hollande, Angleterre, Allemagne, France, Suisse, Etats-Unis et Japon.

Entente internationale de l'iode : Chili, France, Angleterre, Norvège.

Cartel du bismuth : Allemagne, Angleterre, France et Italie.

Accord anglo-allemand des sels Glauber.

Cartel du blanc de céruse : Angleterre, Allemagne, Hollande, Italie, Autriche.

Cartel germano-autrichien de l'industrie des produits chimiques.

Syndicat germano-néerlandais pour l'exportation du silicilate de potasse.

Syndicat de l'acide sulfurique de la Haute-Silésie polonaise : Angleterre et Allemagne.

Cartel mondial des ampoules électriques.

Cartel anglo-allemand des ampoules électriques.

Cartel belgo-néerlandais du verre à glace.

Cartel des bouteilles : tous les pays de fabrication mécanique sauf les USA.

Cartel des usines d'émaillage de l'Europe Centrale, Allemagne, Tchécoslovaquie, Pologne, Autriche.

Entente polono-tchèque de la vaisselle émaillée.

Entente anglo-allemande des manchons à incandescence.

Convention concernant le papier d'emballage : Yougoslavie, Autriche et Hongrie.

Syndicat européen des industries de la colle : Allemagne, Angleterre, France, Belgique, Hollande, Italie, Suisse, Autriche, Hongrie, Roumanie, Yougoslavie, Pologne, Tchécoslovaquie.

Entente internationale concernant les prix de la soie artificielle : Belgique, Allemagne, Italie, Autriche, Tchécoslovaquie.

Cartel européen des fabriques d'extrait de bois de châtaignier.

Syndicat du carbure de calcium.

Syndicat international de l'huile de poisson : Norvège, Angleterre, Hollande (80 % de la production mondiale).

Cartel finno-suédois du bois.

Cartel roumano-yougoslave du bois.

Cartel de la margarine.

Cartel international des importateurs d'œufs entre les intéressés allemands, polonais, yougoslaves, roumains, bulgares, turcs.

\*\*\*

Cette liste est évidemment incomplète, mais notre objet n'est pas une étude sur les ententes internationales. Nous n'avons donné ces exemples que pour montrer que, par-dessus les frontières, les capitalistes arrivent à s'entendre et à utiliser les barrières douanières pour sauvegarder leur profit. Ainsi le protectionnisme sert les monopoles et, de ce fait, est un facteur qui contrarie la baisse tendancielle du taux de profit. Mais la hausse artificielle des prix qu'il entraîne crée un déséquilibre permanent entre les catégories sociales et provoque des réactions de la part des salariés et des catégories sociales non monopolisées, notamment l'agriculture. Les premiers cherchant à obtenir une augmentation de leurs salaires, les seconds à rajuster leurs prix. D'où accentuation de la tendance inflationniste inhérente à l'économie de monopole que nous avons examinée dans le précédent chapitre.

(11) Voir la « R.P. » de novembre 1966.

(12) D'après les ouvrages de Laurence Ballande : « Essai d'étude monographique et statistique sur les ententes économiques internationales », Paris 1936 ; et André Piettre : « Economie dirigée et commerce international », Paris 1934.



Le protectionnisme n'est pas seulement un facteur inflationniste, il empêche aussi la division internationale du travail et, par voie de conséquence fait obstacle au progrès social. En effet, écrit Emile Durkheim (12), « les sociétés supérieures ne peuvent se maintenir en équilibre que si le travail y est divisé... Non seulement la division du travail présente le caractère par lequel nous définissons la moralité mais elle tend de plus en plus à devenir la condition essentielle de la solidarité sociale. » Le protectionnisme conduit à l'autarcie, à l'isolement des peuples et entretient les préjugés qui les opposent les uns aux autres.

Cependant, en faisant appel au protectionnisme pour préserver leur monopole sur le marché intérieur, les monopoles provoquent l'intervention directe de l'Etat dans l'organisation du commerce extérieur. Et cette intervention, par la force des choses, ne fera que s'accroître. En effet, à partir du moment où le protectionnisme est généralisé, il devient une arme de guerre économique entre les nations, arme qui ne peut être manipulée que par l'Etat, lequel est obligé de se placer au point de vue de la nation et non plus de tel ou tel monopole.

« Il y a désormais, écrivait André Siegfried (13), un néo-protectionnisme, dont les buts et les moyens sont autres : il part de ce principe que le marché national doit être réservé à l'industrie nationale par priorité, de telle sorte que le bénéfice ainsi réalisé puisse servir à soutenir, à stimuler l'exportation aboutissant ainsi... à un dumping national systématique. »

Et de son côté Jacques Gascuel écrit :

« ...Dans un monde fini, sur des marchés limités, avec des possibilités de profit chaque jour moins certaines et des moyens sans cesse rétrécis, le nationalisme est devenu un des principes des-

tructeurs, explosifs au premier chef. Comme si les individus, les Etats cherchaient à se protéger contre les marchés, puis à les dominer. » (14)

Une autre conséquence du protectionnisme est que les prix ne s'ajustent plus entre eux sur la base des coûts de production et que des disparités artificielles s'établissent entre les prix des divers pays. Ces disparités se répercutent sur la monnaie dont les rapports de change deviennent arbitraires au lieu d'être l'expression des rapports de prix.

« Du moment que chaque pays se met à manipuler sa monnaie (écrit Gignoux (15), comme il veut il n'y a plus de relations internationales suivies, d'abord parce que l'or ne peut plus remplir son rôle de régulateur automatique de ces relations et surtout en raison des disparités qui s'établissent entre les différents systèmes monétaires et les différents systèmes de prix. »

Cela a pour conséquence d'accroître l'intervention de l'Etat, car, ajoute Gignoux, « pour régler exactement la compensation, l'Etat est obligé de contrôler étroitement les échanges extérieurs de monnaie et que les particuliers ne dépassent pas les quantités ouvertes par les contingents sur quoi joue la compensation. »

Finalement, le protectionnisme entraîne le contrôle des changes qui renforce encore plus l'arme que détient l'Etat pour orienter l'économie nationale. Il s'ensuit une conséquence extrêmement importante : le protectionnisme finit par transformer l'économie mondiale dans laquelle s'affrontent les monopoles en une économie mondiale dans laquelle s'affrontent des économies nationales, c'est-à-dire des nations.

P. RIMBERT.

(A suivre)

(13) Emile Durkheim : « De la division du travail social » (p. 392).

(14) André Siegfried : « La crise britannique au XX<sup>e</sup> siècle » (p. 36).

(15) Jacques Gascuel : « Dégradation du profit », Paris 1946 (p. 157).

(16) C.J. Gignoux : « La crise du capitalisme au XX<sup>e</sup> siècle » (pp. 57-58).

AMI LECTEUR DE « LA R.P. »

Le livre de René MICHAUD

## J'AVAIS VINGT ANS

(UN JEUNE OUVRIER AU DÉBUT DU SIÈCLE)

va sortir dans quelques semaines.

Tu as encore le temps de souscrire au prix de faveur de 12 F (un exemplaire franco dédicacé).

Après sa sortie, le livre de Michaud sera vendu 15 F.

Dépêche-toi de souscrire pour un ou plusieurs exemplaires aux Editions Syndicalistes, 21, rue Jean-Robert, Paris-18<sup>e</sup> — C.C.P. 21764.88, Paris.

Tu auras un bon livre et tu soutiendras notre coopérative.



# Réponses à quelques critiques

## Politique de clan ou politique de principes ?

On m'accuse souvent d'être passé de l'« américanisme » à l'« anti-américanisme », autrement dit, d'avoir changé de « clan ». Et, en effet, je change souvent de clan, car ce qui m'importe c'est la fidélité à certains principes, et non la fidélité à tel ou tel groupe d'hommes. Lorsqu'un homme ou un groupe d'hommes mène une politique que j'approuve, je suis avec eux, mais si, par la suite, ils ont une conduite totalement opposée, je me détache d'eux et je les combats.

L'un des principes auxquels je tiens le plus et auxquels je suis resté, toute ma vie je crois, obstinément fidèle, c'est celui de l'indépendance des peuples, ou, comme l'on dit, du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

Cela, non point en vertu d'une conception métaphysique de la liberté, mais pour la raison très terre à terre, très pragmatique, qu'un peuple, ou, plus généralement, un groupe d'hommes ne peut se développer, jouer son rôle dans la marche de la civilisation, qu'à la condition d'être libre. Un peuple esclave est condamné à la stagnation ; seul un peuple libre est capable de progrès.

Voilà pourquoi, lorsque, au lendemain de la guerre, Moscou posait son talon de fer sur tous les peuples de l'Europe orientale, Roumains, Bulgares, Yougoslaves, Hongrois, Tchèques, Polonais, Allemands de l'Est, et menaçait d'agir de même à l'égard des Occidentaux, j'ai oréconisé, comme je le ferais encore en des circonstances semblables, que ceux-ci s'abritent sous la bombe atomique américaine afin de ne point tomber sous le joug.

De même, lorsque, à la même époque, Truman, président des Etats-Unis, se refusait à faire une politique impérialiste en Asie, refusant notamment de s'installer à Formose par le biais d'un soutien à Tchang Kai-Shek, je me suis empressé de crier : « Bravo ! Truman ! » (Voir la « R.P. » de janvier 50).

Mais lorsque, sous Eisenhower-Dulles d'abord, et sous ses successeurs ensuite, l'attitude anti-impérialiste de Washington disparut et qu'aujourd'hui les Américains entendent devenir les maîtres de l'Asie du Sud-Est par les moyens barbares que l'on sait, je demeure fidèle à mon principe en criant : « A bas l'Amérique ! » Ce faisant, j'ai certainement changé de camp, changé de « clan », mais je suis demeuré fidèle à l'Idée.

Qu'on relise, si l'on veut bien s'en donner la peine, cet article « Bravo Truman ! » que j'écrivais il y a dix-sept ans, et l'on verra que la politique à laquelle j'applaudissais alors est bien exactement celle que je défends aujourd'hui contre Johnson. Ce sont les Américains qui ont changé, ce n'est pas moi.

Libre à certains de vouloir demeurer fidèles à un clan ; pour moi j'entends ne demeurer fidèle qu'à ces idées.

## Le problème des « prophètes »

Je suis beaucoup plus embarrassé pour répondre à l'invitation que m'a faite Lemire, dans la dernière « R.P. », de m'expliquer sur le « culte » de Mao. Car on est là en présence d'une de ces contradictions fondamentales et inévitables que pose si fréquemment la vie des sociétés.

Inutile de dire que j'approuve entièrement la phrase de Saint-Just citée par Lemire : « la révolution est dans le peuple, et non point dans la renommée de quelque personnage ».

Cependant, je ne peux m'empêcher de me souvenir que celui qui a dit cela avait été et était encore alors le plus ferme soutien de celui qui fit peser sur la Révolution française la plus lourde dictature : Robespierre. Contradiction donc entre la pensée et les actes, cela, non du fait de la duplicité de l'auteur, mais parce que le déroulement même de la Révolution l'y avait obligé.

La raison profonde de cette contradiction a été remarquablement exprimée par Renan dans une phrase que je cite souvent car elle fournit la clef de la contradiction que je viens de dire : « Le génie collectif des masses silencieuses est la source de toutes les grandes choses, mais — ajoute Renan — la masse n'a pas de voix. Elle ne sait que sentir et bégayer. Il lui faut un interprète, un prophète qui parle pour elle. »

Et, en effet, tous les mouvements de masse, qu'ils aient été des mouvements de classes ou des mouvements de peuples, quelle que fût la « race » de leurs participants et quels qu'aient été le pays et l'époque où ils se sont produits, en Orient ou en Occident, dans l'antiquité ou dans les temps modernes, et qu'ils aient été victorieux ou vaincus, ont eu pour protagoniste un personnage dans lequel la masse s'est reconnue et avec lequel elle s'est identifiée, un individu dont elle a fait son « prophète », celui qui s'est chargé de parler pour elle, et de lui montrer le chemin.

Le prophète n'est qu'un reflet, le reflet des sentiments et des aspirations de la masse, mais en les concentrant, tout comme le miroir qui concentre les rayons du soleil, il est seul capable de faire flamber.

Moïse a été le premier de ces prophètes, tout au moins le premier dont l'histoire nous ait conservé le souvenir ; Mao tse-tung en est le dernier en date. Moïse parvint à conduire les Hébreux en vue de la Terre promise ; Mao parviendra-t-il à conduire les Chinois en vue de la Société promise ? Je ne sais.

Bien entendu, rien n'est plus dangereux pour les masses que de s'identifier ainsi avec le prophète, car le prophète peut trahir. Ou, tout simplement, et sans même s'en rendre compte, cesser d'exprimer les aspirations de la masse.

Mais alors la question qui se pose est celle-ci : faut-il renoncer à la révolution, à toute révolution, afin d'éviter l'écueil — inévitable — du « prophète » ?

R. LOUZON.

P.S. — Comme j'avais dit incidemment dans la « R.P. », il y a quelque temps, que Pasteur avait établi l'inexistence de la génération spontanée, le camarade Jouhet m'écrit pour m'indiquer que, contrairement à l'opinion courante, ce n'est pas Pasteur qui est l'auteur de cette découverte, mais un de ses contemporains et collègues, Béchamp.

Personnellement, je n'ai pas d'opinion à cet égard, mais ceux de nos lecteurs que cette question intéresserait peuvent consulter avec fruit le livre intitulé *Béchamp ou Pasteur ?* de E. Douglas Hume (Le François, édit.).

## A NOS VIEUX ABONNÉS

Quelques numéros de la première année de la « R.P. » nous manquent. Ce sont ceux d'avril, juin, juillet, septembre et décembre 1925.

Merci d'avance aux vieux abonnés qui nous permettraient de compléter notre collection.



# NOUVEAU RETOUR D'ALGERIE

... Ça me rappelle un peu la Révolution Russe, 1917 ; en ce sens qu'il y avait alors des gens qui attendaient des merveilles, le « Socialisme », etc., et d'autres, les émigrés, qui voyaient — et souhaitaient — la catastrophe imminente, l'effondrement économique. Ni l'une ni l'autre de ces attentes, comme on le sait, et comme il apparaît naturel dès que l'on y songe, n'ont été justifiées par les événements.

De même en Algérie, ceux qui sont partis en masse en 62 croyaient et espéraient que sur la terre qu'ils abandonnaient tout allait aller vite vers un grand naufrage, cependant que d'autres, ceux qui venaient d'accéder à l'« Indépendance », voyaient dans l'immédiat des résultats admirables. Tout le monde sait que rien de cela n'est arrivé.

Je l'ai dit dans mon article de l'an passé. En sorte qu'il me semble ne rien avoir à dire de nouveau et que l'exigence du cuisinier de la « R.P. », qui veut à toute force quelque chose de moi sur l'Algérie, me paraît un peu cruelle.

Des choses à dire, j'en aurais, bien sûr, comme tous les voyageurs. Mais comment les classer, dégager une signification générale ? Je ne pourrais pas le faire.

Alors, allons au hasard.

On sait que je suis retourné à Arzew. Que dirai-je de cette petite ville, dont le climat retrouvé hiver après hiver, sous les palmiers du bord de mer, est toujours un délice ? Je ne puis dire que ceci : il semble que le nombre des Européens soit un peu plus grand que l'an dernier (exportation des hydrocarbures) et il semble, beaucoup plus nettement encore, que les hommes arabes chômeurs en attente devant le Bureau de main-d'œuvre sont aussi beaucoup plus nombreux. (Cela dû à la fin des travaux du port : une jetée de 1.500 mètres, prévue par le « Plan de Constantine », et qui est pratiquement finie.)

L'année dernière on parlait de la construction d'une usine d'ammoniaque. Pourquoi ne continuerait-on pas à en parler et à en écrire ? (Il semble cependant que ça pourrait démarrer.) On parlait aussi d'une « usine de pétrochimie ». Mais je crois que là on n'a pas encore quitté le domaine des choses lointaines, avec de beaux mots.

En dehors de cela, les Arabes, pendant cette année, qu'ont-ils fait ?

Ils ont achevé la décoration d'une mosquée, œuvre artistique qui mérite de grandes louanges.

Hélas, non loin de là, on voit des chantiers du bâtiment, qui sont restés en plan depuis l'exode des Français, en 62. Même chose à Mostaganem, petite ville qui m'était inconnue, qui est d'un grand charme, où l'on voit encore s'élever les squelettes de ces immeubles collectifs à N étages, que les Français faisaient, qui sont presque achevés, mais qui restent presque finis depuis cinq ans.

Passons à un autre ordre d'idées, l'ordre précisément « des idées », comme on dit, de la « mentalité », en fait de l'observance de la religion musulmane.

Je me suis trouvé là-bas au mois de Ramadan. Nul n'ignore que, du temps de la domination française, l'observation du terrible jeûne était,

pour les Arabes, une manifestation de particularisme. Par là, ils signifiaient aux Français qu'ils étaient différents d'eux. Donc tous, en bloc, faisaient carême. Je ne dis pas que cela ait totalement disparu. Il est probable que, si l'on tient compte des gens du bled, le jeûne est encore respecté à 70 ou 80 pour cent. Mais à Alger, au Café des Facultés (devant les facultés), j'ai constaté un phénomène incroyable. Presque tous les étudiants sont désormais des Arabes. Or au comptoir, à huit heures du matin, en plein carême, garçons et filles fumaient des cigarettes devant des cafés-crème.

A côté de ce comportement ouvertement non conformiste, il y a un non-conformisme clandestin, prudent, dont je suis bien sûr qu'il n'aurait pas existé, du temps des Français.

Entre Oran et Alger, dans mon compartiment de wagon, mon voisin, visiblement arabe, prend tout à coup, vers les neuf heures du matin, un air inquiet : « Je voudrais bien fumer. » Moi, je me méprends :

— Mais allez-y ! Ça ne me dérange guère ; ça ne me fait que tousser.

— Ce n'est pas cela. C'est le carême. Il faut se cacher !

Donc les rideaux donnant sur le couloir ont été baissés, avec la porte fermée au verrou. Et il a pu sortir ses allumettes.

La conversation se poursuivit. Il en résulta que cet homme était un contrôleur des impôts directs, en service déjà du temps des Français, emprisonné en 58, réintégré dans son service en 62, avec d'importantes fonctions.

L'occasion était bonne pour demander un renseignement :

— Estimez-vous que, pour le contribuable indigène, la situation est plus dure maintenant que du temps des Français ?

— Oh ! beaucoup plus ! Avant, un certificat de carence intervenait assez rapidement pour le contribuable insolvable (« Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits. ») Aujourd'hui, les ordres sont terribles : « Saisissez ! Saisissez ! » Or les pauvres gens n'ont rien...

Mais revenons au Ramadan.

Dans une grande Administration d'Alger, les fonctionnaires reçoivent un matin une circulaire disant que le carême va finir le lendemain, donc qu'il y aura congé pour le personnel à partir du surlendemain. Deux heures plus tard, nouvelle circulaire, s'élevant contre la première et émanant du Ministère des Habous (biens sacrés) : Non ! Nul n'a le droit de dire que le carême finira à telle date ! C'est lorsque nous aurons vu la lune que l'on pourra dire que le jeûne est fini.

En effet, pour le croyant musulman, la lune ne se lève que par la volonté de Dieu. Et s'il arrive que, le soir attendu, Dieu ne fasse pas la grâce en question, astronomes et calculateurs de calendrier n'auront qu'à s'incliner devant la Toute-Puissance. (Cela n'est pas sans beauté.)

En fait le Ramadan continua un jour de plus. Nous avons donc deux phénomènes très différents.

D'une part les étudiants engagés ouvertement dans une voie laïque.

D'autre part un ministère qui, ouvertement lui aussi, revient à des notions qui ont plusieurs siècles de retard.

Pour aujourd'hui, je n'essaierai pas de conclure.

J. PERA



# L'ESPAGNE SUR LA VOIE DE LA LIBERTÉ

Madrid, la capitale de l'Espagne, est le théâtre d'une effervescence ouvrière intense depuis quinze jours. Le licenciement de 3.000 salariés au cours des deux derniers mois de l'année de l'usine Barreiros à Madrid et la menace de licenciement pour 10.000 autres dans les entreprises Standard Electric, Schneider et Helice, font vivre la branche industrielle dans une agitation constante. La vie chère et la liberté syndicale sont en ce moment la raison de la lutte entamée par quelques dizaines de milliers d'ouvriers madrilènes. Leur marche vers le centre de la ville à partir de ses portes, refusant les transports publics, a mis aux prises travailleurs et policiers, brisant 250 vitrines, 90 autobus et une grande quantité de voitures, ce qui nous donne la mesure de la violence et de l'ampleur de cette manifestation.

Un autre fait social mérite de retenir notre attention. Dès les premiers jours du mois de décembre, 800 ouvriers de l'usine Echavarry à Bilbao sont en grève. La direction a décrété la fermeture de l'usine et ouvert les guichets d'embauche, mais personne ne reprend le travail, par solidarité avec les délégués syndicaux mis à la porte par la direction. C'est magnifique !

Quelques milliers de mineurs des Asturies ont déclenché la grève pendant plusieurs jours et un peu partout divers conflits ont éclaté par solidarité. Notons l'importance particulière de la participation des étudiants. Après la fermeture des universités de Madrid, Barcelone et Valence, celles de Séville, Saragosse, Santiago, Valladolid et Salamanque ont, elles aussi, fermé leurs portes.

Les arrestations sont nombreuses et les hospitalisations d'étudiants et d'ouvriers plus encore, car la brutalité de la police s'est étendue aux correspondants de la presse étrangère.

\*\*\*

Il y a tout lieu de penser que l'Espagne se trouve dans un tournant des plus intéressants de son histoire. Le gouvernement espagnol, après nous avoir fait dresser l'oreille par l'annonce surprise de l'amnistie « totale et générale » qui devait éteindre les responsabilités de la guerre civile espagnole et qui prenait place « dans le processus engagé par le gouvernement de Madrid afin de supprimer toutes les législations spéciales et rendre les affaires aux tribunaux ordinaires », ce qui a été souligné par le ministre de l'Information à l'issue du conseil des ministres, nous voilà, deux jours après, devant un autre motif d'étonnement quand nous prenons connaissance de l'imminente promulgation d'une « loi organique » (ley organica) à laquelle on confère la valeur de texte constitutionnel et que l'on présente comme une ouverture démocratique afin de garantir définitivement la stabilité du régime espagnol.

Ne perdons pas de temps. L'« amnistie » « totale et générale » n'a pas mis à la porte des prisons un seul détenu politique et n'a eu d'autre effet pratique que la dissolution d'une commission chargée de classer les affaires du Tribunal de responsabilités politiques dissous déjà, il y a quinze ans, sa triste besogne terminée. Mais il faut reconnaître que cette fourberie a été un support considérable pour abuser de la crédulité universelle grâce au tapage publicitaire sur la Loi organique et le referendum, vrais enjeux de la partie, qu'il fallait faire accepter à tout prix comme une garantie pour l'avenir d'un régime qui dépend de la vie d'un seul homme et comme disposition de loi qui fixe pour toujours le système de « démocratie fran-

quiste » sans aucune possibilité légale d'être modifié, quelle que soit la volonté nationale.

Les pressions de toutes sortes et la propagande à grands frais et à sens unique ont fait du referendum quelque chose de ridicule. N'insistons pas. L'amnistie, la Loi organique et le referendum ne sont autre chose que la grande farce du siècle, une comédie de boulevard que présente le régime pour tromper le monde naïf et pour fournir un prétexte à tous ceux qui en cherchent pour se laisser tromper et qui sont nombreux.

Mais il ne suffit pas de regarder cette opération et d'apporter un jugement limité à son aspect extérieur. Les choses vont plus loin. La Loi organique est un geste imposé au régime par l'évolution ; imposé par la nécessité d'établir des rapports avec l'Europe et parce que l'évolution économique crée une espèce d'étouffement, le cadre de la dictature étant trop étroit, à mesure que l'Espagne fait sa reconversion. Il faut souligner aussi que cette loi a été faite par des gens qui ont, avant tout, une inquiétude sérieuse pour la continuité du régime et qu'elle est le résultat d'un mélange d'opinions contradictoires des différents groupes de soutien du franquisme.

Nous assistons à présent à un duel journalistique entre les différentes tendances, chacune interprétant la loi en sa faveur et jonglant avec les termes de démocratie pure et simple. Il est assez facile de s'apercevoir que rien n'est résolu, tout est à la même place et de la même façon tant que Franco est là. C'est pour le moment d'après seulement que tout est confus.

L'économie espagnole est en train de se modifier. L'intervention de capitaux étrangers est assortie des avantages exigés pour les investissements, ce qui, d'après bon nombre de critiques économiques, ne répond pas à un plan rationnel de développement. Le fait est que nous sommes en présence d'une crise dans l'industrie espagnole et que la crise qui se fait sentir dans les pays de l'Europe touche directement et en premier lieu la main-d'œuvre étrangère, ce qui doit amener une centaine de milliers de travailleurs espagnols à retourner en Espagne et à grossir chez eux l'effectif de la main-d'œuvre disponible.

Depuis que 200.000 travailleurs, pendant plusieurs mois en 1962, avaient fait une grève réprimée par la force, la lutte sociale devient une chose admise et la classe ouvrière prend conscience de son rôle. La conquête du moment avait été une augmentation de salaire substantielle (80 % dans certains cas). Mais surtout elle a contraint le régime à reconnaître la grève comme un fait inéluctable malgré la loi. Et cela lui a imposé la nécessité d'une modification sérieuse de la structure syndicale.

Les travailleurs n'ont pas encore leurs syndicats, mais déjà les élections syndicales de l'automne dernier ont porté à différents postes bon nombre de membres de l'opposition au régime et, si les besoins matériels font bouger avant tout les ouvriers espagnols, nous avons vu beaucoup de conflits ces derniers temps démarrer par solidarité.

En ce moment, on prépare les textes de loi sur la structure syndicale et il est fort possible que ce soit là une des causes de la tension sociale d'aujourd'hui.

La balance des paiements a eu en 1965 un déficit de 150 millions de dollars et de 200 millions en 1966 ; la situation économique se détériore visiblement. Dans les perspectives de l'année 1967, la classe ouvrière peut nous donner d'autres preuves de sa maturité.

Manuel FABRA.



# Prolétariat et parti en Yougoslavie

La paix semble au beau fixe dans les Balkans, et les visites ministérielles dans les capitales se succèdent, des accords mutuels sont signés pour échanger les hommes et les choses. Les anciennes rivalités s'effacent et une nouvelle période de coexistence pacifique s'amorce que l'on souhaiterait profitable aux populations de ces pays.

Dans cette conjoncture, bien entendu, les journalistes ne chôment pas. Ils visitent ces pays antérieurement négligés et découvrent la vie réelle des peuples dits socialistes. De nouvelles sources de connaissances viennent enrichir l'information mondiale. En particulier la presse grecque ne reste pas inactive dans ce domaine et nous offre une moisson de nouvelles sur des données ignorées de l'Occident, notamment comment se forme un nouvel état d'esprit consécutif aux nouveaux rapports ainsi créés.

On apprend ainsi qu'en Yougoslavie, la crise de juillet 1966 est maintenant terminée, grâce à l'habile tactique de Tito, mais les masses intéressées par les causes réelles qui l'ont provoquée ont occupé le terrain social où les décisions sont prises et maintiennent leur pression. C'est un nouveau mode de vie, favorable aux intérêts ouvriers, qui s'élabore.

Cependant, une contradiction secondaire, mais sérieuse, est apparue à la surface des formes de production qui influent fortement sur les rapports sociaux.

M. Bouryanovits, leader des syndicats ouvriers, et qui est aussi membre du présidium du parti, s'oppose publiquement à la direction de l'Economie politique, laquelle considère que la politique actuelle des syndicats met en danger la réforme économique envisagée par la confusion des méthodes employées. On met en relief l'antagonisme qui règne entre les ouvriers et les directeurs et l'on reproche aux ouvriers d'orienter leur propagande pour une ligne de conduite indépendante du parti.

L'un des griefs à l'encontre des syndicats est la préparation par ceux-ci, pour l'été prochain d'une grande manifestation anniversaire des conseils ouvriers se traduisant par des conférences régionales ayant pour objectif l'élargissement de leur pouvoir de décision. Les directeurs reprochent aux syndicats l'arrière-pensée de vouloir constituer une opposition indépendante du pouvoir qui ne se contenterait pas de son rôle consultatif, ce qui, selon eux, aurait des conséquences très graves pour l'économie générale.

Quant aux journaux « inspirés », ils reprochent aux syndicats de les inonder de copie dénonçant la pression quotidienne des administrateurs contre les ouvriers. Ainsi la discussion est ouverte pour déterminer dans quelle mesure les syndicats peuvent entrer en opposition avec le parti, contrariant et contestant les activités du pouvoir central dans tous les domaines pour lui opposer la défense des seuls intérêts ouvriers.

Notamment la grève, devenue pour eux un moyen efficace pour l'augmentation des salaires, est dénoncée comme préjudiciable aux normes de productivité. C'est ainsi qu'on a dénombré 230 grèves en 1964 et 270 en 1965 généralement pour protester contre des diminutions de salaires.

Le « Borba », journal du parti, a signalé qu'environ 11.000 ouvriers ont fait grève en 1965 dont un cas en Serbie où des troubles violents ont éclaté, accompagnés de destructions de machines.

D'autre part, la libération de Djilas, par Tito, confirme la poussée d'émancipation ouvrière qui

s'exerce dans les pays « socialistes » contre la bureaucratie étatique. Il convient de rechercher les raisons de ce tournant dans l'évolution des rapports de classe dans ce pays. Selon les divers avis exprimés par les spécialistes, marxistes ou non, la cause essentielle réside dans l'accumulation de la plus-value du travail entre les mains de l'appareil qui l'utilise dans des investissements de production, négligeant le secteur de consommation, facteur non moins important de l'activité humaine.

Il faut signaler aussi l'importance de la lettre ouverte (100 pages ronéotypées) adressée aux militants polonais par les philosophes Karol Modzelewski et Jacek Kuron qui dressent avec une analyse scientifique de la situation un réquisitoire irréfutable contre le régime économique incohérent et discriminatoire des pays dits socialistes !

Il est par là démontré que l'autogestion pratiquée en Yougoslavie, si elle accorde certains pouvoirs locaux aux régions ne constitue pas pour autant une politique profitable à l'économie nationale, car, sans politique de grande consommation pour tout le peuple, elle n'a pas supprimé les privilèges réservés aux technocrates des entreprises et aux politiciens du parti.

J. CONSTANTIS.

## MANŒUVRES POLITIENNES EN GRÈCE

Comme je l'avais prévu, le chef du parti centriste M. G. Papandréou vient de faire volte-face. Il s'est entendu avec la droite, ce qui est conforme à sa nature politicienne. Avec cette opération, les deux chefs des partis bourgeois escomptent respectivement en retirer des avantages électoraux.

Pour M. Papandréou, plusieurs objectifs sont envisagés :

1° Empêcher l'accession de son fils à la direction du parti, en raison de l'orientation anti-européenne et atlantique refusée par la majorité et contraire aux intérêts des groupes financiers.

2° Isoler la gauche communiste et empêcher sa liaison avec les libéraux et les centristes afin d'établir une coalition sur deux fronts : contre la droite et la gauche.

3° Se réconcilier avec la cour royale et les banques sans provoquer de rupture, voire de conflit avec les militaires. Déjà, la fin du procès Lambrakis s'est terminée par l'acquiescement des militaires et la condamnation des deux exécutants. On prévoit également que les officiers de l'« Aspidas » seront eux aussi relaxés.

Par contre, le chef de l'U.R.N., M. Kanelopoulos, s'emploie à établir un barrage à M. Karamanlis non agréé à la cour royale. Ce qui facilite la tâche de M. Papandréou pour se dégager de la gauche et entreprendre pour un avenir proche une politique bipartisane favorable à l'intégration européenne et aux visées pro-américaines.

Toutes ces combinaisons politiciennes favorisent le machiavélisme de la cour royale qui profite de l'occasion pour prolonger la crise, institue des cabinets extraparlimentaires et, s'inspirant du précédent gaulliste, confie au roi la désignation des ministres.

De toute façon, la crise entrouverte ne manquera pas de provoquer des surprises : les réconciliations, les alliances ou les rivalités, chantages, etc., qui sont monnaie courante dans les mœurs politiques grecques où règne une corruption sans limite chez les candidats députés à tout prix. — J. C.



# Walter Reuther se sépare de George Meany

Pour protester contre l'attitude de va-t'en-guerre et d'anticommuniste borné de Meany, président de la grande confédération américaine, Walter Reuther vient de démissionner du comité directeur de l'A.F.L.-C.I.O., dont il était le deuxième homme.

Meany, avec ses déclarations chauvines, concernant la guerre au Vietnam, a fait un tort immense au mouvement syndical américain. Ce technocrate inamovible du syndicalisme allait jusqu'à reprocher aux patrons américains de faire du commerce avec les Russes !

Sur le plan syndical aussi sa position était réactionnaire ; n'ayant rien compris à l'évolution de son pays qui s'était technocraté et travaillait d'après un plan imposé par le financement contrôlé par « l'Administration », cet homme du siècle dernier continuait à chanter les louanges du capitalisme libéral, sans s'apercevoir que celui-ci n'existait pratiquement plus.

Champion du syndicalisme de métier de l'A.F.L., étroitement corporatiste, il était resté opposé à Walter Reuther — qui à la suite de John Lewis, le grand caïd des mineurs — avait promu au travers du C.I.O. le syndicalisme d'industrie, recrutant professionnels et manœuvres sans distinction de spécialité ni de race.

Après les grandes victoires remportées par le C.I.O., avec l'appui des technocrates rooseveltien qui s'appuyaient sur les syndicats ouvriers pour plier le patronat américain à leurs plans, Meany avait accepté à contrecoeur la fusion des deux confédérations. Depuis, les technocrates de l'Etat ont multiplié les manœuvres, ordonnances et lois pour limiter la puissance des syndicats américains.

La tête de bois Meany est devenu encombrant dans l'actuelle politique de rapprochement avec les Russes. Mais un Walter Reuther, aux idées sociales avancées et hardies à la tête de l'A.F.L.-C.I.O. inquiéterait sérieusement patrons et technocrates américains.

Aussi en jouant un grand « boss » contre l'autre il se pourrait que les stratèges genre Johnson, Robert Kennedy et Compagnie, essayent de poursuivre l'affaiblissement et l'intégration du mouvement syndical américain qui dernièrement encore, avec la grève des mécanos de l'aviation, avait osé bousculer tous leurs plans. Espérons que Reuther et son équipe sauront déjouer leurs pièges tout en mettant le vieux Meany à la retraite.

M. L.

Pour mieux comprendre la crise actuelle du syndicalisme aux Etats-Unis,

il faut lire :

## LES SYNDICATS AMERICAINS DANS UN TOURNANT

de Maurice LIME

Une brochure très soignée, au prix de 3 F  
aux Editions Syndicales, 21, rue Jean-Robert,  
Paris-18° — C.C.P. 21764-88 - PARIS.

# CE QUE REPRESENTE LE P.C.F.

Le 18<sup>e</sup> Congrès du Parti Communiste Français vient de se tenir. Les lecteurs du « Monde » auront pu suivre ce que les dirigeants ont laissé passer dans les débats publics, mais sans porter d'appréciation sur les positions du parti, des chiffres ont été donnés, sur les effectifs et la composition sociale, par Georges Marchais, secrétaire à l'organisation, au Comité central. Ils sont intéressants dans la mesure où ils permettent d'évaluer ce que représente le P.C. en nombre et en qualité, sur l'échiquier français.

**Effectifs :** Cartes adressées aux Fédérations en 66 : 425.000 (en mettant 7 à 12 % de retour cela ferait 375 à 390.000 adhérents)

— 42,1 % des membres ont adhéré depuis 1959.

Le parti est composé de 74,5 % d'hommes et 25,5 % de femmes.

**Jeunes Communistes :**

50.000 adhérents. Il n'est pas dit s'ils sont compris dans le nombre total des adhérents.

**Cellules :** 19.000 dont 5.100 cellules d'entreprise.

**Age des adhérents :**

moins de 25 ans : 9,41 % ; 26 à 40 ans : 31,1 % ; 41 à 60 ans : 40,2 % ; plus de 60 ans : 17,3 %.

**Composition sociale :** Ouvriers : 60,1 % dont 43,4 du secteur privé ; 13,5 du secteur public ; 3,2 de l'agriculture.

**Employés :** 18,57 % dont 8,12 % du secteur privé et 10,45 du secteur public.

**Intellectuels :** 9 % dont 1,93 d'ingénieurs et techniciens et 4,86 d'enseignants.

**Exploitants agricoles :** 6,56 %.

**Commerçants :** 5,77 %.

Parmi les femmes, 54 % sont des travailleuses et 46 % des ménagères.

\*\*

Nous pouvons donc constater que les effectifs du P.C.F. représentent à peu près :

0,75 % de la population française (49 millions d'habitants)

1,4 % du corps électoral (27 millions d'électeurs inscrits)

22 à 26 % des suffrages exprimés selon les élections (moyenne nationale)

2 % de la population active (19 millions et demi de personnes en 65)

1,7 % des travailleurs tous secteurs (18 millions)

2 % des salariés de l'industrie et du commerce (14 millions de personnes)

4,5 % du secteur de la fonction publique (3 millions de personnes environ)

1,1 % des ouvriers agricoles (1 million de personnes).

Cela ramène à sa juste valeur les prétentions du P.C.F. quand il s'intitule le parti de la classe ouvrière.

On peut donc constater que le P.C. a moins d'adhérents que la CGT-FO ou la CFDT.

Constatons aussi qu'il ne semble pas polariser la jeunesse puisque les moins de 25 ans représentent moins de 10 % des adhérents et que les Jeunes Communistes attirant à peine 0,6 % des 8 millions et demi de jeunes de 15 à 25 ans.

Ces chiffres démontrent qu'il suffirait d'une meilleure organisation des autres courants du mouvement ouvrier pour battre en brèche l'influence communiste dans ce pays.

M. PIOLET.



# LE SYNDICALISME DANS NOTRE CIVILISATION

## II - ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE (suite)

### C. — LE MODE DE VIE

Les changements du mode de vie sont aussi en rapport avec ces diverses évolutions.

On peut d'ores et déjà se poser la question suivante :

*Les nouvelles techniques ont-elles amené un progrès dans le niveau de vie des travailleurs ?*

On pourrait à la seule lumière des analyses élaborées dans les chapitres précédents répondre immédiatement : *non*. Car il ne peut y avoir, pour des syndicalistes, de progrès social dans une *aliénation sociale amplifiée*.

Dissociations, cependant, assez artificiellement, la question du niveau de vie matériel et celle du niveau d'émancipation sociale pour bien voir la question sous tous ses aspects. Il peut y avoir après tout des casernes ou des prisons où l'on est bien traité.

*La question est en effet complexe*. Le fait que le travailleur vive mieux aujourd'hui qu'il y a, par exemple, un demi-siècle, dans les premières décennies de l'industrialisation, ne signifie strictement rien. Le progrès technique intensifiant la production et la distribution ont tué la misère physiologique. Mais l'éclairage à l'électricité, par exemple, n'était plus un progrès social intrinsèque dès que l'électricité se distribuait techniquement à un moindre prix de revient que le pétrole ou la chandelle.

Si on néglige le problème des vieux et des pays sous-développés, par de larges couches de la population laborieuse, la faim, le froid, ne sont plus des problèmes. Pour d'autres l'accession à une promotion dans la hiérarchie, en rapport avec leurs qualifications réelles ou artificiellement octroyées, qui les situe dans une agréable moyenne de bien-être, facilite leurs illusions de promotion sociale. *Si par exemple, les profits capitalistes globaux ont été pendant depuis un siècle multipliés par 1.000 et si les salaires globaux ont été multipliés par 500, le niveau de vie aura beau se trouver augmenté en valeur absolue, il aura été diminué de moitié en valeur relative.*

*Si les salaires ont été multipliés par 500 et moins, et les prix par 600 et plus, le niveau de vie aura diminué en valeur réelle.*

*Si le prélèvement sur le salaire par l'impôt a été multiplié par 800 et plus quand le salaire a été multiplié par 500 et moins, le niveau de vie aura diminué en valeur consommable et cette diminution peut s'amplifier encore avec le développement du crédit.*

Il faut tenir compte aussi de l'évolution dans la structure même du salaire. Avant les lois sociales, le salaire était essentiellement un *salaire direct*. Actuellement une partie du *salaire est socialisée* (retraite, sécurité sociale, allocation familiale). Nous nous exprimons d'ailleurs avec beaucoup d'optimisme en ces termes-là. Il vaudrait mieux dire : *salaire nationalisé, et de la façon la plus autoritaire*, quand on pense aux luttes qu'il faut mener à propos de ces trois formes de salaire indirect, et aux ponctions, voire aux détournements de fonds, que l'Etat ne manque pas d'opérer sur elles, quand il en éprouve le besoin. Il convient par conséquent de tenir compte dans une analyse objective, de cette proportion constituée par le *salaire différé* ou « *socialisé* ». Mais il convient aussi de se rendre compte de la *dépendance de ce salaire différé*, de l'emprise sur lui du côté étatique et capitaliste, et des dangers de *conditionnement amplifié* qui en découlent.

*L'examen du mode de vie, du genre de vie peut conduire à des appréciations plus correctes.*

La transformation des techniques a entraîné des transformations dans le *rythme de travail* et dans le *type de civilisation*.

### UN RYTHME DE TRAVAIL

Le principe des 8 heures par jour ou de la semaine de quarante heures subsiste. Mais il suffit de prendre connaissance des revendications syndicalistes dans la plupart des corporations, de constater l'existence d'une course aux heures supplémentaires, quand ce n'est pas au cumul de plusieurs métiers, ainsi qu'à la mobilisation toujours plus grande de la ménagère et mère de famille dans des travaux rémunérés extérieurs à la maison, pour se rendre compte que ces principes ne sont plus que des coups de chapeau, qui valent le « *liberté, égalité, fraternité* », sous le buste de la République. Le progrès technique aurait dû amener une diminution du temps de travail. Le progrès de la productivité aboutit au contraire à une augmentation du temps de travail pour les uns, et au spectre du chômage pour d'autres. Nous sommes encore loin de la civilisation des loisirs si tant est que nous puissions imaginer que nous nous acheminions vers elle.

*Nous sommes bien loin des 40.000 heures de travail dans les 700.000 heures de vie* dont parle Fourastié dans son récent livre. Il est vrai qu'il nous a donné la notion dans d'autres études, non moins intéressantes, d'une condamnation certaine de l'homme au travail accentué, pendant de longues périodes encore. (Et quand Fourastié parle de l'homme, il généralise sans porter une attention plus particulière aux classes qui profitent le plus de cette condamnation).

### UN TYPE DE CIVILISATION

Quelques faits permettent de caractériser une civilisation. *Celle du XX<sup>e</sup> siècle est la civilisation du rythme accéléré*, de la tension permanente, du bruit, des excitations nerveuses et des sollicitations intellectuelles.

*C'est la civilisation de l'habitat-caserne, de la concentration urbaine, de la pollution du milieu vital.*

*C'est la civilisation qui sépare les générations, disperse les masses, accroît l'instabilité des couples, et multiplie la dispersion des travaux, et le désintérêt pour les métiers mécanisés.*

*C'est la civilisation du conditionnement psychologique par les moyens de l'information standard, de la publicité envahissante, de la propagande sans contre-partie.*

*Civilisation de l'illusion de progrès social, où l'acquisition de la télévision devient un idéal accessible, qui remplace tout idéal.*

*Civilisation de la voiture* dont on ne pourra plus se servir si les voies de transports ne sont pas révolutionnées, mais qui aboutira si elles le sont, au défilé monotone entre deux horizons de ciment, sur tout le territoire d'un chemin de fer ininterrompu aux centaines de milliers de chauffeurs interchangeable, aucune étude n'étant prévue dans notre société dite « *planifiée* » pour une humanisation des transports, pour une protection des sites, pour une production du sport cycliste, pour une protection de la marche à pied, et aussi pour la possibilité de transports en commun multiples, confortables, commodes, et finalement meilleur marché que l'immense parc à voitures avec ses perspectives aberrantes. Ce rééquilibrage entre les transports individuels et les transports en commun, relèverait de perspectives socialistes, mais il ne peut relever du seul planisme de rentabilité. Ce n'est là qu'un exemple quelque peu développé en passant.



La civilisation du XX<sup>e</sup> siècle est celle où l'humanité explose en passant de 1 milliard d'habitants en 1830, à 2 milliards en 1930, à 3 milliards en 1960, et peut-être à 6 ou 7 milliards en l'an 2000, même compte tenu des pays sous-développés, et surtout par le fait de ces pays sous-développés.

Civilisation concentrationnaire où la technique qui devrait être libératrice devient synonyme de cette forme de barbarie que déjà redoutait Erasme, et où le dilemme des militants socialistes, syndicalistes, ou libertaires, se pose avec une acuité accrue dans l'alternative : *socialisme ou barbarie*.

Civilisation où devant l'ampleur inaccessible des problèmes s'atténue le sens de la responsabilité de façon très compréhensible.

Civilisation où la réaction de l'individu est celle de l'isolement, de l'évasion ou de la claustration.

Civilisation de l'homme désocialisé dans la foule, elle-même en perpétuel état d'agitation, mais en fait dépourvue de tout mouvement socialement appréciable.

## LES DIFFERENCES SOCIALES ET LES RAPPORTS SOCIAUX

*L'homme est désocialisé, mais cela ne signifie nullement que les structures de classes de la société capitaliste aient disparu.*

On confond trop souvent la notion de classes sociales avec les seules différences de niveaux de vie. On oublie que les classes exploiteuses vivent de la plus-value, et les classes exploitées du salaire,

— Que les classes exploiteuses possèdent les leviers de commande de l'organisation sociale,

— Que les classes exploitées n'y font figure que de contestataires velléitaires,

— Que la hiérarchie sociale est au service des classes exploiteuses qui l'organisent, non au service des classes exploitées qui supportent sur leurs épaules la pyramide ainsi organisée.

— Mais, même si on ne tient compte que des différences de niveaux de vie, on est souvent victime de cette illusion de progrès social que nous citons comme une des caractéristiques de la civilisation du XX<sup>e</sup> siècle.

La croyance s'établit partout, et parfois même parmi les militants, en une transformation du problème des classes, voire en une atténuation dans leurs divergences d'intérêts. Cette illusion est logiquement étayée par une absence réelle de distinction absolue entre les modes de vie des différentes classes. De la 2 CV à la lourde voiture américaine, du H.L.M. au Palace à 25 millions, de la périphérie lyonnaise ou niçoise ou parisienne, de la tente de vacances au Carlton de Cannes, de la soirée culturelle aux loges du Grand Théâtre parisien, des huit jours de voyage coopératif aux croisières à Miami, il y a évidemment, par rapport, aux possibilités de la technique moderne au moins autant de différence en quantité, qu'entre les dividendes des grosses sociétés industrielles et financières, et les salaires des manœuvres-balais. Il y a au moins autant de différence, sinon beaucoup plus, qu'entre les possibilités de vie de la classe ouvrière de 1936, et celles qu'auraient pu lui fournir les techniques de 1936, par rapport au standing de la bourgeoisie de la même époque.

Mais si les uns vont dans les restaurants à 8 F. et d'autres dans les restaurants à 30 F., les uns en congé payé en 2 CV ou par le train, tandis que d'autres partent en croisière, si les uns s'habillent pour 900 F. et les autres pour 2.000 F., si les uns achètent des livres de poche et d'autres les collections d'art, si les différences de possibilités dans la poursuite des études, sont évidentes pour les enfants des uns par rapport aux enfants des autres, et si ces différences sont encore visibles dans la rue, le logement et la vie, elles le sont beaucoup moins qu'autrefois, et certes on se laisserait facilement gagner par l'illusion, si on ne se basait que sur ces aspects superficiels.

*Les notions de relativité et de rapport sont les seules valables dans le monde social dont toutes les structures ne sont toujours que rapports et relations.*

Le caractère de classe des rapports et relations sociales, et de la relativité de l'usage de progrès techniques selon les classes est beaucoup moins visible, certes, dans une société aux modes de vie standardisés. On a l'impression de seules différences de quantité, et non plus de différences de qualité.

La déperdition nerveuse dans les poursuites des cadences et du rythme de vie ne se solde qu'à longue échéance. La perte de loisirs réels, la déchéance intellectuelle, la non assimilation des sursollicitations multipliées, la détérioration des rapports humains, le bas niveau général des moyens de récréation (pris dans le sens littéral du mot), la remise en question du repos, de la culture, du loisir, ne sont pas aussi immédiatement révoltants pour l'esprit humain et ne suscitent pas l'opposition indignée que suscitait la misère physiologique, le froid et la faim.

*Tous ce que nous venons d'énumérer est pourtant surtout le lot de ceux qui travaillent par rapport à ceux qui en sont protégés plus efficacement par le fait qu'ils sont bénéficiaires de la plus-value.*

Les modes de vie certes ne tranchent pas et se ressemblent. On roule sur les mêmes autoroutes. On s'arrête devant les mêmes paysages. On voit les mêmes programmes de télévision. On suit les mêmes modes vestimentaires. On mange les mêmes cuisines, voire raffinées, voire exotiques, ou tout au moins leurs produits correspondants vendus à grande échelle, on boit les mêmes alcools et les mêmes vins de marque, vendus sous leurs étiquettes dans les self-services à grand roulement. Les jeunes ont les mêmes tendances yé-yé ou « blousons », les uns sont noirs, les autres dorés. La plupart ne sont d'ailleurs que des « blousons » parodiques sans nocivité, mais sans nerfs, abreuvés aux sources des mêmes journaux illustrés, et des mêmes disques en série, imitant les tranches exotiques, entre les murs de ciment d'une société-prison, qui l'est surtout pour l'enfant-prolétaire cependant.

*Mais les rapports de classes se manifestent plus clairement dans les rapports humains.*

Certes, de tous temps on a pu constater, et le seul théâtre de Bertolt Brecht nous le rappellerait avec force s'il en était besoin, que les structures sociales de classes, engendrent des structures pyramidales hiérarchiques de castes, à l'intérieur même des classes principales.

Il y a une hiérarchie des classes exploiteuses comme il y a une hiérarchie des classes exploitées. L'autoritarisme néo-capitaliste et sa planification accroît dans le sens hiérarchique les subordinations successives dans le travail. La multiplication des catégories ajoute à la confusion et l'on perd de vue, à juste titre pour les plus élevés, à tort dans les échelons intermédiaires, cette notion fondamentale :

*Les oppositions de classe sont primordiales et ne sont pas réduites, tant que subsistent les rapports économiques et sociaux que ces oppositions avaient engendrés, et le rapport fondamental d'opposition entre salaire et plus-value.*

## LA STRUCTURE SOCIALE

*Il n'est cependant pas niable et cela doit ou devrait retenir toute l'attention des organisations syndicales, que la différenciation catégorielle est tout autre chose qu'un simple état d'esprit regrettable que l'on pourra réduire avec des prédications bien senties.*

La lutte pour la vie dans la hiérarchie concurrentielle ne renforce pas seulement les illusions d'une possibilité de rupture avec une classe dont on ne perçoit plus, ou tout au moins dont on perçoit mal les contours et l'existence avec une classe en somme dont on n'a plus conscience, mais cette lutte pour la vie dans la hiérarchie concurrentielle est plus immédiatement rentable



pour ceux qui gagnent en totalité, ou partiellement, dans une telle compétition. Et les meilleurs eux-mêmes, ne perdent pas de vue ces possibilités primordiales. Les formules mêmes, actuellement en cours, caractérisent cet état d'esprit. On lutte pour s'élever individuellement, ou pour élever sa corporation dans la hiérarchie sociale, la contrepartie stratégique de cette lutte pour la hiérarchie, étant celle pour le reclassement, et l'organisation pyramidale de la corporation elle-même en échelons dits des parités internes. On conteste l'avis des employeurs sur le terrain même de discussion et dans les organismes de dialogue choisis par le néo-capitalisme et son Etat dictatorial. On paraît croire que les structures pyramidales des sociétés d'exploitation ne sont plus à détruire, voire même à modifier, mais on les décore du titre de structure de l'intérêt national, et on paraît croire que le premier but à atteindre est de perdre dans les structures les plus élevées le maximum de fils d'ouvriers et de paysans, pour avoir au moins progressé dans la solution du problème social, en s'assurant des superstructures capitalistes sentimentalement ou ataviquement sympathiques.

La notion de classe n'est pas moins embrumée à la base où elle apparaît encore très souvent sous le seul angle réactionnaire de rang social à respecter. On ne peut oublier ce témoignage prononcé par un film télévisé enquêtant sur le thème du « mariage de la dactylo et du patron », et où les éléments bourgeois, technocrates, ou prolétaires, aboutissaient à une sorte d'unanimité sur une opinion que l'on pourrait qualifier de racisme social et dont la pire expression était la suivante : « C'est comme si un blanc civilisé épousait une négresse ». Rien de commun certes avec la notion de classe sociale se devant à elle-même de lutter pour sa propre émancipation. La masse prolétarienne la plus consciente garde certes plus confiance en ses organisations syndicales qu'en toutes les autres mais on peut se demander souvent à quel titre et si elle les voit encore à travers une notion de classe, ou simplement à travers une optique de clientèle de service public ; le syndicat service public jouant pour chacun le rôle de notaire à bon marché, et pour tous, celui d'ordinateur intermittent des émoluments corporatifs.

Mais encore une fois, tout cela n'est pas fortuit, n'est pas la simple conséquence d'une sorte d'halucination collective.

Devant ces faits et ces comportements il ne suffit ni de béatitudes pseudo-réformistes, ni de proclamations et dénégations pseudo-révolutionnaires, tournant également à vide pour moudre du vent.

Ces faits et ces comportements ont des causes. Si les structures de classes de la société capitaliste n'ont pas changé, les structures de la machinerie sociale d'exploitation capitaliste, elles, ont changé considérablement, et cela n'a pas manqué de changer le comportement de la masse syndicale et de ses organisations.

L'évolution économique, à côté de l'économie de production, a fait se développer considérablement une économie de services, et les bureaux multiplient ont plus d'attrait que l'usine pour le travailleur.

La conséquence est le développement considérable dans les classes salariées, de ce secteur tertiaire de la population qui, dans les pays techniquement évolués, compte déjà plus de la moitié des travailleurs.

Dans ce secteur tertiaire dont certains éléments s'approchent des catégories technocratiques les plus élevées, et d'autres du niveau des manoeuvres les moins favorisés, se trouvent mêlées toutes les catégories sociales constituant des groupes dont les uns sont effectivement privilégiés par rapport aux ouvriers, alors que d'autres ne le sont qu'apparemment, tandis que d'autres encore peuvent être plutôt défavorisés par rapport à eux. Ils n'en constituent pas moins une sorte de caste, en faux-col ou blouse blanche, psychologiquement constituée, sur laquelle le paternalisme et le contact technocrate et patronal ont

une efficacité indiscutable. Ils la conduisent à une sorte d'identification de ses fonctions à la vie de l'entreprise elle-même, bien que les membres très différenciés et très hiérarchisés de cette caste ne soient, à l'exception peut-être des plus élevés d'entre eux, toujours que de simples agents d'exécution.

En effet, la véritable coupure, économiquement parlant, se situe à un niveau plus élevé.

Sur le plan des structures de classes, elle se situe au niveau du mode de rémunération et du degré de propriété des fonctions technocratiques indispensables voire irremplaçables, ces fonctions ayant jusqu'aux fonctions de coercition parallèle à la coercition étatique.

Sur le plan des structures de castes à l'intérieur des classes salariées, elle est située entre les fonctions de conception, de création, d'organisation et de direction d'une part et les fonctions d'exécution d'autre part, bien que les cloisonnements intérieurs à chaque groupe puissent faire illusion et bien qu'il importe de différencier dans les fonctions de conception et de création, celles qui sont techniquement immédiatement rentables, et celles qui relèvent, dans une certaine indépendance de la recherche scientifique ou artistique et qui sont d'ailleurs, à ce titre souvent défavorisées par rapport aux premières.

95 % des cadres supérieurs, concepteurs et directeurs dont la situation relève ou non d'un émarginement à la plus-value, viennent des grandes écoles et des universités, et la proportion d'appartenance à de grandes familles possédantes est assez largement majoritaire pour qu'on puisse considérer qu'ils appartiennent à la grande bourgeoisie dont ils sont les continuateurs sous la nouvelle forme d'évolution et dans les structures actuelles de l'exploitation capitaliste.

La proportion des fils d'ouvriers et de paysans est infime, mais le problème de l'hérédité sociale des cadres supérieurs n'est pas socialement déterminant. La fonction détermine celui qui la détient et non le contraire.

Les cadres moyens, les techniciens moyens et les agents d'exécution plus ou moins spécialisés et encore les salariés, proviennent quant à eux, d'un brassage où se retrouvent des travailleurs originaires de toutes les catégories sociales, et ayant franchi un certain nombre d'échelons hiérarchiques après être sortis des E.N.P., des écoles secondaires et d'écoles d'ingénieurs.

Ils ne seraient sûrement pas insensibles à des sursauts combattifs de la classe ouvrière et de ses organisations. Ils peuvent difficilement sauf par conviction individuelle en constituer l'aile marchante et l'avant-garde comme on a pu l'imaginer au début du siècle. Jack London dénonçait dans le « Talon de fer » l'illusion social-démocrate d'une planification progressivement socialiste au sein de la société capitaliste, illusion qu'il caricaturait à peu près en ces termes : « Quand tous les postes de direction de la vie publique, du Premier Ministre à l'attrapeur de chiens municipal appartiendront à des membres de notre parti et de nos syndicats nous accèderons sans coup férir à une société socialiste ». Nous ne garantissons que l'esprit de cette citation de mémoire à propos d'un livre déjà prophétique auquel on peut encore se référer. D'une façon comme d'une autre, les conditions de travail et les primes ou indemnités diverses sont fonctions des entreprises et du secteur d'exercice de la profession du technicien moyen (secteur privé, secteur public, secteur nationalisé).

En même temps donc, que s'effectue une sorte de sélection dans la classe ouvrière se multiplient les dangers de revendications strictement catégorielles, qui placent les organisations syndicales devant le terrible dilemme de s'aliéner les catégories différenciées, ou d'amplifier le danger de leurs différenciations en les prenant en considération.

La solidarité de classe s'estompe en faveur d'un corporatisme étroit cause d'une désaffection pour les organisations syndicales, ou d'une déviation difficilement réversible, du syndicalisme lui-même.



pas, sous quelque forme que ce soit, une prime de vacances, puissent en bénéficier. L'Union patronale, en faisant observer que la prime de vacances a déjà trouvé une application assez large dans un nombre important d'entreprises et qu'un grand nombre de primes remplissant le même objet ont pris les formes les plus diverses, admet que des études doivent être engagées en commun immédiatement en vue de faire en sorte que les travailleurs qui n'ont bénéficié de rien jusqu'ici, puissent en bénéficier pour les vacances de 1967.

### RESOLUTION D'ORIENTATION SYNDICALE DE LA FEDERATION DES TRAVAUX PUBLICS FORCE OUVRIERE

Le Congrès de la Fédération des Travaux Publics et des Transports réuni les 15 et 16 décembre 1966 réaffirme son attachement à l'indépendance du mouvement syndical à l'égard des partis politiques, de toutes les philosophies et religions.

Restant maître de ses initiatives et de ses actions, il se doit d'établir son propre programme économique et social et de le faire prévaloir dans toutes les occasions que lui offre la vie publique.

Constatant l'aggravation de l'antagonisme salariat-capitalisme et salariat-Etat, le Congrès réaffirme la nécessité de lutter par tous les moyens afin de parvenir à la suppression de l'exploitation capitaliste en travaillant à l'avènement d'une véritable société socialiste respectant les droits de la personne humaine dans tous les domaines : professionnels, familiaux, sociaux et culturels.

Sur le plan politique, il condamne les orientations du pouvoir qui, tout en renforçant son autoritarisme par l'intermédiaire de la réforme administrative, tend à assurer la pérennité d'un ordre économique inacceptable dans ses principes comme dans ses moyens.

Le Congrès se prononce dans cet esprit contre toute réforme institutionnelle qui conduirait à l'absorption du mouvement syndical en le faisant participer à des décisions à caractère spécifiquement politique.

Sur le plan économique, il juge inacceptables les objectifs du V<sup>e</sup> Plan qui ont pour conséquence de maintenir les inégalités sociales et dont les orientations se retournent contre les intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi il demande à la Confédération le retrait des représentants Force Ouvrière siégeant à l'échelon national et régional dans les organismes du Plan et autres groupes de travail institués par le gouvernement.

Toutefois, le Congrès précise que la finalité du mouvement syndical reste la conquête de la gestion économique.

Il préconise à cet effet :

1<sup>o</sup>) le renforcement du Conseil économique et social qui tout en conservant un caractère strictement consultatif doit élargir ses structures pour aboutir à une représentation syndicale sous une forme paritaire (salariés et patrons), développer ses moyens d'expression, notamment par des débats publics et par la création de commissions ou groupes de travail en son sein possédant tous les moyens d'enquête et d'investigation qui lui permettraient de critiquer les options gouvernementales et de présenter des contre-propositions.

2<sup>o</sup>) la réforme des comités d'entreprise et des comités d'établissement conduisant à une véritable co-gestion des entreprises.

3<sup>o</sup>) une extension des attributions des comités techniques paritaires et des commissions administratives paritaires dans les secteurs fonction publique.

Le Congrès mandate le Bureau Fédéral pour qu'il crée une commission chargée des études indispensables à la matérialisation de ces propositions.

Le Congrès réaffirme son orientation dans le domaine de l'unité syndicale basée sur les principes d'indépendance, de liberté et de démocratie suivants :

Il est clair avoir conscience que les problèmes sociaux doivent s'employer à atténuer les conséquences sociales des modifications de structure industrielles. Quelques régions ont commencé à mettre sur pied des commissions paritaires de l'emploi chargées de faire l'inventaire de la situation présente et à venir, d'intervenir lorsque des problèmes importants peuvent se poser pour faciliter le reclassement du personnel et éventuellement effectuer les démarches qui s'imposent auprès des Pouvoirs publics.

La Fédération F.O. des Métaux avait demandé que soit généralisé le versement d'indemnité complémentaire de maladie au personnel ouvrier des entreprises de la Métallurgie. L'Union patronale a donné son accord. Cette mesure importante concernera environ 1 million de salariés. Elle a pour objet de compléter les indemnités de la Sécurité sociale.

Enfin, la Fédération F.O. de la Métallurgie a demandé que les travailleurs qui ne perçoivent



Le syndicalisme dans ce forum est une →  
(Duperray)

- libre confrontation des thèses sans que soient masquées les divergences naturelles ou doctrinales,
- franche reconnaissance des diverses tendances du mouvement syndical avec leurs possibilités d'expression,
- développement chez chaque travailleur du sens de ses responsabilités afin de le rendre très attentif à la pratique du noyautage,
- vote à bulletin secret pour l'élection des responsables,
- interdiction effective du cumul des fonctions syndicales et politiques,
- révocabilité des responsables syndicaux.

Persuadé que le regroupement syndical passe par le retour des enseignants au mouvement confédéré, il demande que la Confédération soumette des propositions concrètes à la Fédération de l'Education Nationale tendant à la création d'une nouvelle centrale libre et démocratique œuvrant pour le progrès social et l'émancipation des travailleurs.

Conscient des difficultés d'une telle entreprise, le Congrès souhaite ardemment à titre de première étape la création d'un Comité Permanent d'Entente des services publics réunissant notamment la Fédération Générale des Fonctionnaires et la Fédération d'Education Nationale.

Sur le plan de l'action revendicative tout en réaffirmant que l'arme essentielle est la grève, il exige la mise à l'étude rapide et l'utilisation de moyens nouveaux d'action à caractère économique, financier et administratif.

A l'approche des élections, le Congrès invite tous ses militants :

- 1°) à dénoncer lors des élections tous les parlementaires, tous les hommes politiques ayant trahi les intérêts des agents du secteur public,
- 2°) à entraîner tous les salariés qui subissent les orientations économiques et sociales du pouvoir à le condamner dans toutes les occasions offertes par la vie publique.

Le Congrès demande la création d'un organisme d'usagers en liaison avec nos camarades de l'O.R.T.F. dont l'audience permettrait de peser sur les orientations actuelles et de lutter plus efficacement pour l'indépendance des moyens audiovisuels et la diffusion des informations syndicales.

## Parmi nos

# LETTRES

### De tout un peu

De Jean DUPERRAY (Loire) :

Evidemment, notre cuisinier fait ce qu'il peut. Mais on reste étonné que tant de copains fassent si peu pour mettre les moyens matériels de notre revue au niveau du besoin légitime qu'ils en ont. Cet état de choses amplifie la cacophonie à juste titre enregistrée par Leunois puisque les discussions doivent tourner court, les sources d'information se tarir et certains sons de cloche monotones au sens propre du terme demeurer sans réponses. On est crispé de toutes ces amputations. La Révolution chinoise reste aussi rapidement caractérisée dans un sens ou dans un autre. La politique F.O. bien vite identifiée à la défense du syndicalisme. Quand Maurice Piolet juge, dans la Loire, l'aspiration révolutionnaire comme un des maux du syndicalisme dont le réformisme serait tout l'espoir, une manifestation de rue contre Pompidou comme forcément politique dans le mauvais sens anti-syndicaliste du mot, et le marxisme comme une doctrine sociale qui « néglige les déterminants économiques au profit du seul examen politique », notre ami fait passer par de drôles de chemins et de drôles de critères les idées justes que nous aimerions continuer à défendre avec lui. « L'anti-gaullisme à fleur de peau » devient même pour lui

### Sur la « révolution » de Mao...

Louzon a reçu, d'un professeur de faculté, une lettre confirmant son interprétation de « la révolution culturelle ». L'auteur de cette lettre, dont nous donnons ci-dessous un passage, s'appuie sur le témoignage d'un haut fonctionnaire français en Chine :

... Ses informations confirment les tiennes et ton interprétation : effort pour relancer la révolution et empêcher l'enlèvement dans la vie bourgeoise ; retour au respect de la vie modeste, austère, pudique, égalitaire qu'il a prôné et, en réalité, établie ; réveil de la passion pour le progrès partagé par tous ; appel pour y parvenir aux jeunes dès l'âge de douze ans, et aux adolescents ; application de l'alternance entre travail intellectuel et manuel.

Bref, c'est bien ce que tu pensais.

Louzon peut être satisfait d'un témoignage



gnage qui vient en confirmation d'une vue qu'il a défendue à plusieurs reprises dans la R.P. Osons dire que nous ne sommes pas convaincus. Ce « haut fonctionnaire » est-il d'ailleurs qualifié pour témoigner devant nous de la nature prolétarienne d'une révolution ?

Le chef du Parti communiste (Mao) fait attaquer des communistes par des éléments populaires. Il faut être prudent dans les comparaisons historiques, mais est-ce que cela ne rappelle la situation, en Russie après l'affaire Kirov ? Staline faisait attaquer, dans des meetings populaires, quantité de communistes importants dont on exigeait « l'auto-critique », avant élimination. Ceci, bien sûr, au nom de la pureté révolutionnaire. Qu'est-il résulté de cela, après des années de terreur ? Il est résulté la transformation du pouvoir, déjà grand, de Staline en *pouvoir absolu*.

Nous sommes encore plus mal informés sur ce qui se passe en Chine que nous ne pouvions l'être sur les choses de Russie. Réservons notre jugement. Et pour porter un jugement, il faudrait au moins entendre la voix de ceux qui pensent autrement que Mao.

Celui-ci est non seulement glorifié, mais déifié à la manière dont le fut Staline, et davantage encore si possible. Nous en voulons pour preuve ce poème paru dans « La Chine en construction », une des belles publications françaises de la Chine officielle, dans son numéro de décembre 1966 :

Chaque jour je lis dans les journaux  
Chaque jour j'entends à la radio  
Que dans le monde entier  
Partout où vous allez  
Asie, Afrique, Amérique latine ou Europe  
Du Pacifique à l'Atlantique  
D'un seul cœur, d'une seule voix  
Les peuples révolutionnaires chantent et

[clament  
« La grande pensée de Mao Tsé Toung  
Est le soleil rouge qui ne se couche jamais »  
La pensée de Mao est plus brillante que le  
[soleil  
Elle nous a conduit d'une mer de souffrance  
[à la libération

Et ceci, qui dépasse tout ce que nous avons lu du temps de Staline. Même sous la plume du poète Aragon :

Le soleil, le soleil... depuis des temps immé-  
[moriaux on n'en vit qu'un  
Mais aujourd'hui dans notre monde il y  
[en a deux

L'un se tient dans l'espace,  
L'autre brille au fond de nos cœurs...  
Si vous me demandez lequel est le meilleur  
Je dirais que la pensée de Mao Tsé Toung  
Est plus lumineuse que le soleil du ciel.

Eh ! bien, si c'est cela la révolution culturelle, alors, à bas la révolution et à bas la culture ! Et si, comme on nous le dit maintenant, c'est une révolution de civilisation, on nous permettra encore d'être réservés sur cette civilisation « nouvelle » qui a besoin d'un tel soleil. — F. Ch.

### Le problème de Djibouti

De Jacques GALLIENNE :

Dans la « R.P. » de janvier, Péra écrit que la bonne solution en ce qui concerne la Côte des Somalis serait de la rattacher à l'Éthiopie ? Pourquoi ? Pour que celle-ci puisse utiliser à son profit le chemin de fer franco-éthiopien et le port de Djibouti, ce qu'elle fait déjà, et pourrait continuer de faire par un accord avec la Somalie, si Djibouti était rattaché à cette dernière. Mais que devient dans tout cela le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Les Afars, qui sont légèrement majoritaires dans le territoire, veulent le maintien de la présence française. Les Somalis, qui sont légèrement minoritaires dans le territoire, mais majoritaires à Djibouti, veulent l'indépendance pour se rattacher à la Somalie. Qui est pour l'Éthiopie ? Personne. Peut-être en désespoir de cause les Afars se trouveraient-ils de ce côté s'ils jugent que la France va partir de toutz façon, mais ce ne sera pour eux qu'un pis-aller. Alors pourquoi préconiser une solution qui n'est en aucune façon celle que souhaitent les intéressés ?

# ZOOM

## COMMISSAIRE ANTONIO

Voici donc un nouveau héros qui apparaît sur nos écrans.

Le commissaire San Antonio, auquel Gérard Barry a prêté ses traits, n'est pas un héros sérieux. Le film ne l'est guère plus, pour notre joie. Guy LeFranc a réalisé là un travail du plus pur style : western français. L'humour noir ou rose tient la meilleure place avec l'action.

L'humour... Voilà qui nous change du cinéma « z'intellectuel ». Enfin un réalisateur qui ne prétend apporter aucun « message », et cherche seulement à distraire sagement ses semblables.

Non pas que je veuille systématiquement condamner un certain cinéma engagé, mais il faut bien reconnaître que certains cinéastes abusent de ce genre, et finissent par nous donner la nausée avec des films qui ressemblent à du Proust-sauce-Karl-Marx.

Ainsi ces premières aventures du commissaire San Antonio sont particulièrement réjouissantes ; il n'est guère besoin de réfléchir, il suffit de se laisser porter par l'action, rehaussée des extraordinaires cascades d'Yvan Chiffre, de la gentillesse de Gérard Barry et de la drôlerie de Paul Préboist et Jean Richard.

## LA COMTESSE DE HONG KONG

Il est inadmissible quand on s'appelle *Charlie Chaplin*, et que l'on a un passé cinématographique aussi glorieux que le sien, de se laisser aller à réaliser pareille niaiserie, à peine bonne pour un jeune metteur en scène, frais émoulu de l'IDHEC.

Nous n'irons pas dire que la mise en scène est mauvaise, ou le travail bâclé, mais cela n'est pas de la force du grand Chaplin. Enfin, Charlot avait mieux à faire qu'à nous raconter cette histoire sans intérêt. Il est aujourd'hui producteur, il pouvait achever sa gloire en produisant des films que d'autres hésitaient à mettre sur pied ou en découvrant de jeunes talents.

Mais non, la gloriole l'a emporté sur la sagesse et nous sommes déçus. « La comtesse de Hong-Kong » ne vaut que par *Sophia Loren* qui déploie son charme et sa beauté en vain.

Je préfère croire que *Charlie Chaplin* est mort dans la fosse d'orchestre de « *Limelight* ».

Edouard DUCOURAU.

## A travers les

# LIVRES

### « AUTOGESTION »

Etudes, débats, documents

Editions Anthropos, 15, rue Racine, Paris 6<sup>e</sup>

Connaissez-vous la revue « *Autogestion* » ? Je crois qu'elle contient les meilleures perspectives à la fois syndicalistes, libertaires et socialistes actuelles. C'est vraiment la revue marxiste libertaire par excellence, et il serait bon de l'étudier avec soin, au moment où trop de jeunes ont tendance à ne plus faire très bien la démarcation entre l'étatisme et le socialisme syndicaliste.

Georges Gurvitch, l'un des premiers organisateurs



des soviets en 1917, nous rappelle que les problèmes du syndicalisme révolutionnaire ne sont pas seulement d'origine espagnole, française ou italienne, mais qu'ils ont pris corps en Russie dès 1905 avec la création des premiers conseils ouvriers et il souligne l'extraordinaire pénétration des idées proudhonniennes dans les milieux intellectuels et les syndicats ouvriers russes.

Une large étude historique vient ensuite sur l'extraordinaire prolifération des conseils ouvriers : octroyés, spontanés, institués ou conquis, en Russie, en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, de 1917 à 1922. Sur ce qu'il advint de leurs rapports les plus divers et les plus inattendus parfois avec les syndicats ouvriers. Sur leurs différences essentielles d'attributions avec le mouvement revendicatif et avec l'encadrement technique.

Puis la question se pose, question clé de notre époque : « la technocratie est-elle un effet inévitable de l'industrialisation ? Rappelant les expériences historiques vivantes, aux réveils toujours latents, Gurvitch soulignait déjà excellemment que toute société globale comme toute société qui y est intégrée fait l'expérience des antinomies. Et il voyait dans les conseils ouvriers à vocation gestionnaire le frein à la technocratie.

D'autres collaborateurs ajoutent à l'intérêt de cette revue : Henri Lefebvre étudie la fameuse période de transition entre le capitalisme et le socialisme. Il marque avec beaucoup de netteté la différence entre des soviets conçus comme des organes représentatifs et des soviets conçus comme des groupements de travailleurs gérant librement et directement leurs intérêts.

A. Fiamengo examine l'importance de l'autogestion dans la solution des conflits internationaux. Yves Sartan nous ouvre les perspectives de l'autogestion en Algérie. Michel Raptis étudie les rapports entre l'autogestion et le parti à propos de l'exemple yougoslave. Joseph Fisera donne les premiers aperçus sur ce que l'on pourrait appeler une psychologie autogestionnaire, etc. — J. D.

## LES CATHOLIQUES, LES COMMUNISTES ET LA QUESTION SOCIALE

par Claude HARMEL  
(Les Etudes sociales et syndicales.)

Le Vatican reçoit les chefs communistes. Le secrétaire du P.C. espagnol déclare que les catholiques sont « ses alliés les plus fidèles et les plus efficaces ». Dans les grèves françaises, C.G.T. et C.F.D.T. sont inséparables.

Il y a là un phénomène que la brochure dont nous venons de donner le titre entreprend d'analyser.

« En ce milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le fait capital... c'est sans doute la fascination qu'exerce le communisme sur une partie de l'Eglise catholique... En vingt ans s'est accompli un revirement presque total. »

... (Est devenue en faveur) « une expression qui brusquement n'a plus fait question, alors qu'elle eût paru scandaleuse cinquante ans plus tôt, et contradictoire dans les termes : celle d'humanisme chrétien qui associe à l'idée chrétienne une conception philosophique, l'humanisme, selon laquelle l'homme est le centre du monde, la mesure de toutes choses... »

[...] « Ainsi s'opérait... un mouvement qui écartait l'Eglise du capitalisme... qui diminuait la distance entre le communisme et elle. Un moment tous deux apparemment non plus comme des ennemis directement affrontés, mais comme les ennemis d'un même système... Quand on a un ennemi commun, l'unité d'action est facile à réaliser, et les communistes sont passés maîtres dans l'art de faire marcher à leur côté et (sans toujours le montrer) sous leur direction, des gens qu'on aurait crus fort éloignés d'eux et hors de leur atteinte. »

L'auteur décrit ensuite les hésitations du P.C., pendant des années, à saisir l'occasion.

Passons.

[...] « Finalement il leur a bien fallu (aux communistes) se rendre à l'évidence. Il leur a fallu comprendre qu'il n'y avait point là... de machiavélisme, que ces curés étaient sincères quand ils pratiquaient... « la non-résistance au communisme », que, sans être pour autant communistes, ils

subissaient assez fortement la fascination du marxisme... et, surtout, ils éprouvaient si impérieusement le désir de n'être pas confondus avec les défenseurs du capitalisme, qu'il y avait certainement là, pour le Parti, le moyen et l'occasion de les manœuvrer à leur insu, d'en faire (sous l'apparence d'alliés) de ces « compagnons de route » à qui le Parti fait faire une partie de sa besogne, sans qu'ils se rendent compte qu'ils tirent pour lui les marrons du feu. »

Les communistes se décidèrent donc et la brochure rappelle que Roger Garaudy, le 20 février 1964, en ouvrant une « semaine de la pensée marxiste », déclara que « communistes et chrétiens peuvent non seulement mener en commun la lutte des classes contre le système capitaliste pour instaurer le socialisme, mais au-delà travailler à la société sans classes du communisme ».

Là-dessus, des catholiques concurent ce que l'auteur appelle (à juste raison) des « espoirs fallacieux », « l'illusion, la chimère que sur la société ravagée ou asservie par le communisme, la foi naitrait plus belle ».

L'auteur expose ensuite les raisons qui font que le communisme n'apporte pas les bonnes réponses aux problèmes du progrès ouvrier. Ceci constitue une deuxième partie intitulée « La question sociale hier et aujourd'hui ». Les éléments en sont familiers aux syndicalistes ouvriers, du moins s'ils sont vieux lecteurs de la « R.P. ».

« ... Ces catholiques sont persuadés que le communisme, pour ce qui est de sa partie économique et sociale, correspond aux intérêts de la classe ouvrière.

[...] « On invoque aujourd'hui — c'est le grand argument de certains catholiques — la dignité de l'homme au travail. Elle ne serait pas respectée dans le système capitaliste parce que l'ouvrier... n'est pas propriétaire de son outil. Le communisme, au contraire, assure à l'ouvrier la propriété (collective) de son entreprise... Dans son usine l'ouvrier est chez lui, il n'est pas chez un employeur. Il n'est pas chez des capitalistes. »

« Comment peut-on se laisser prendre ainsi au piège des mots ? »

« D'abord il n'est pas vrai que la dignité de l'homme dans le travailleur soit uniquement fonction du mode de propriété de l'entreprise. Elle est fonction du niveau de vie... Elle est fonction de la nature du travail... Elle est fonction enfin de la discipline du travail et il n'est pas du tout démontré que l'ouvrier soit traité avec un plus grand souci de son honneur d'homme en régime communiste qu'en régime capitaliste. »

L'auteur termine en émettant l'idée qu'il y a peut-être chez les catholiques pro-communistes l'espoir d'une société où l'Eglise sera une associée puissante du pouvoir temporel, bref la nostalgie et un espoir de résurgence d'une société théocratique.

L'idée n'est pas absurde.

Sa probabilité de réalisation est voisine de zéro.

\*\*\*

Qu'on n'accuse pas la « R.P. » d'une solidarité avec l'auteur et éditeur de la brochure, lequel passe pour ne pas faire ses publications avec de l'argent d'origine ouvrière.

Ça ne l'empêche pas de dire des choses intéressantes.

J. P.

## CEUX QUI S'EN VONT

Jules DESOBRY

Le 16 janvier mourait dans sa 68<sup>e</sup> année un de nos bons camarades, Jules Desobry, saisi brutalement d'une embolie tandis qu'il regagnait son domicile après une consultation de son ophtalmologiste.

Ouvrier du bâtiment parisien, Desobry a été toute sa vie un valeureux combattant du syndicalisme révolutionnaire ; il a aidé grandement à la diffusion de notre revue dès sa naissance. Et si, par la suite, il a pu avoir quelques divergences avec nous, cela n'a affecté ni notre accord fondamental, ni notre amitié.

A sa veuve, à son fils Claude (qui s'est dévoué pendant tant d'années à l'administration de notre revue), nous présentons nos condoléances fraternelles.



# LES FAITS DU MOIS

**DIMANCHE 1<sup>er</sup> JANVIER.** — En Chine, « l'attaque générale » est déclenchée contre le président de la République et la Fédération des syndicats est dissoute.

**LUNDI 2.** — L'Algérie exige désormais un quitus fiscal des Français quittant son territoire.

**MARDI 3.** — Accord à la régie Renault entre la direction et tous les syndicats, sauf les cadres.  
Jack Ruby, l'assassin d'Oswald, est mort à Dallas.  
Assassinat à Madrid de Mohammed Khider, ancien chef du F.L.N.

**JEUDI 5.** — A Rennes, manifestation ouvrière aux usines Citroën contre le renvoi d'un délégué.  
Le « Parisien Libéré » n'a pas paru ce jour.  
Les gouvernements espagnol et roumain décident d'établir des rapports diplomatiques.

**VENDREDI 6.** — Libéré le 31 décembre, Djilas déclare ne pas renoncer à la vie politique.  
Lock-out sur le port de Marseille.

**LUNDI 9.** — En Grèce, le chef de l'opposition Papandréou se raille au pouvoir.

**MARDI 10.** — En Italie, plusieurs membres de mouvements pro-chinois qui préparaient des attentats sont arrêtés.

**MERCREDI 11.** — C.G.T. et C.F.D.T. décident une grève générale pour le 1<sup>er</sup> février.  
A Limoges, accord de la Chambre patronale et des syndicats C.G.T. et F.O. pour des augmentations de salaires.

**JEUDI 12.** — Echec des discussions sur les salaires dans la sidérurgie lorraine : désaccord sur la hiérarchie.  
Au Togo, l'armée s'empare du pouvoir.

**VENDREDI 13.** — MM. Kiesinger et Brandt reçus à Paris, tandis que d'autres représentants de l'Allemagne fédérale se rendent à Prague et Bucarest.

**SAMEDI 14.** — Le parlement grec accorde sa confiance au gouvernement Paraskevopoulos.  
A Pékin, le maréchal Chien-Ying dénonce les concentrations de troupes russes aux frontières chinoises.

**DIMANCHE 15.** — Les ministres britanniques Harold Wilson et George Brown se rendent à Rome.  
Au Congo, le général Mobutu renonce à saisir les biens de la Société Générale de Belgique.

**LUNDI 16.** — La Fédération du Livre C.G.T. refuse de renouveler le mandat de son secrétaire général.  
A Fives-Lille, plusieurs centaines de métallurgistes manifestent contre le renvoi d'un prêtre ouvrier.  
Aux U.S.A., M. Goldwater accuse M. Salisbury, du « New York Times », de servir la propagande communiste.

**MARDI 17.** — A Bordeaux, 1.200 ouvriers des usines Dassault manifestent pour une augmentation des salaires.  
En Turquie, dix-sept syndicats accusent leur centrale de recevoir de l'argent des U.S.A. et forment une nouvelle confédération.  
A Madrid, treize membres des commissions ouvrières condamnés à la prison pour propagande illégale.  
Au Chili, le parlement refuse au président Frei l'autorisation de se rendre aux U.S.A.  
Le Nigéria reçoit une aide financière de l'U.R.S.S. et de ses satellites.  
A La Haye, les Six estiment inactuelle l'étude du prix de l'or réclamée par la France.

**MERCREDI 18.** — A Dieppe, 5.000 personnes manifestent contre les licenciements chez Vendeuvre.  
Visite des chefs soviétiques Brejnev, Kossyguine et Podgorny à Varsovie.

**JEUDI 19.** — La Fédération de l'Education Nationale décide de participer à la grève du 1<sup>er</sup> février.  
Le journal « Ya » préconise la reconnaissance diplomatique d'Israël par l'Espagne.

**VENDREDI 20.** — Accord électoral à Paris entre la Fédération de la gauche et le P.S.U.  
Près de Narbonne, 300 viticulteurs arrêtent pendant deux heures la circulation des trains pour protester contre l'importation des vins d'Algérie.  
A Djibouti, quatre ministres démissionnent.  
Le Venezuela décide de nouer des relations diplomatiques avec la Roumanie.

**SAMEDI 21.** — Au Brésil, adoption d'une nouvelle Constitution et d'une loi sur la presse.  
Les étudiants chinois de Paris, Grenoble et Rennes décident de rentrer dans leur pays.

**DIMANCHE 22.** — La « C.F.T.C. maintenue » refuse de participer à la grève du 1<sup>er</sup> février.  
La police espagnole aurait identifié l'assassin de Khider.

Il s'agirait d'un bijoutier d'Alger, Youcef Darkmouche.  
Violentes émeutes au Nicaragua : 20 morts, 100 blessés.

**LUNDI 23.** — Attentat contre le siège du Parti communiste à Rome.  
Nationalisation de deux banques privées en Israël.  
La Côte d'Ivoire établit des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S.

**MERCREDI 25.** — L'U.D.F.O. de la Loire-Atlantique décide de participer à la grève du 1<sup>er</sup> février.  
A la suite des manifestations ouvrières, la société Vendeuvre à Dieppe réduit ses licenciements.  
L'étudiant El Mahi, compromis dans l'affaire Ben Barka, est remis en liberté.  
Entrevue à Paris du premier ministre britannique Wilson et du général de Gaulle.  
Willy Brandt entreprend d'améliorer les rapports de l'Allemagne fédérale avec l'Est. Un de ses adjoints se rend à Budapest.  
Grave incident au mausolée de Lénine à Moscou entre étudiants chinois et policiers.

**JEUDI 26.** — Les gaullistes dissidents se prononcent pour une amnistie politique sans réserve.  
Le roi Hussein accuse la R.A.U. et la Syrie de comploter contre la Jordanie.  
Le gouvernement belge s'oppose au recrutement de mercenaires pour le Congo.

**VENDREDI 27.** — Des étudiants chinois s'opposent à la police parisienne devant l'ambassade russe.  
Bagarres à Madrid entre étudiants et policiers.  
Bonn décide de nouer des relations diplomatiques avec la Roumanie.

**SAMEDI 28.** — Trois astronautes américains carbonisés au Cap Kennedy.  
L'aviation égyptienne bombarde l'Arabie Saoudite.

**DIMANCHE 29.** — Victoire du parti conservateur aux élections japonaises.

**LUNDI 30.** — Les cheminots F.O. se rallient à la grève du 1<sup>er</sup> février.  
Le chef soviétique Podgorny est reçu par le pape.  
L'U.N.E.F. se donne une nouvelle direction de tendance P.S.U.

**MARDI 31.** — Aux Charbonnages de France, C.G.T. et C.F.D.T. quittent la commission Grégoire.  
Manifestation à Pékin contre l'ambassade de France.  
L'Arabie proteste à l'O.N.U. contre les bombardements égyptiens.

## D'où vient l'argent ?

### MOIS DE JANVIER 1967

RECETTES :		
Abonnements ordinaires .....	975,40	
Abonnements de soutien .....	505,—	
		1.480,40
Souscription .....		159,—
Vente au numéro .....		83,50
		1.722,90
En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1967 .....		2.388,49
		4.111,39
DEPENSES :		
Bandes pour expédition (deux mois) .....	80,—	
Frais de voyage (deux mois) .....	180,—	
Impression et frais, numéros d'octobre et novembre .....	3.201,26	
Loyer 1 <sup>er</sup> trimestre .....	120,—	
Téléphone .....	75,—	
		3.656,26
En caisse au 31 janvier 1967 .....		455,13
		4.111,39

### ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Hennaut (Belgique), 35 ; Deruest (Belgique), 100 ; Poulet (S.-et-O.), 35 ; Cattanès (S.-et-O.), 30 ; Aubery (Seine-Maritime), 50 ; Jousset (Deux-Sèvres), 30 ; Gayte (S.-et-M.), 40 ; Guéret (Puy-de-Dôme), 30 ; Ragot (Loire-Atlantique), 30 ; Payre (Loire), 60 ; Charbit (Haute-Garonne), 30 ; Roessel (Paris), 35. — Total : 505 F.

### SOUSCRIPTION

Stettner (Paris), 10 ; Lèbre (Ardèche), 3 ; Le Borgne (Seine), 10 ; Rivière (Rhône), 10 ; Verdelhan (Marseille), 5 ; Ruh (Paris), 5 ; Testut (Loire), 5 ; Paupy (Puy-de-Dôme), 5 ; Louzon (Alpes-Maritimes), 100 ; Duperray (Loire), 6. — Total : 159 F.



# Les Editions Syndicalistes

21, rue Jean-Robert - Paris 18<sup>e</sup> - C.C.P. 21 764-88 Paris

Notre coopérative vous propose **une sélection de son catalogue** :

<b>La Presse Quotidienne</b> , Ceux qui la font, ceux qui l'inspirent, de Nicolas FAUCIER .....	15,—
<b>La Chine</b> , Ses trois millénaires d'histoire, ses cinquante ans de révolution, de Robert LOUZON .....	5,—

## *Les œuvres des écrivains du prolétariat :*

Daniel MOTHE :	
<b>Militant chez Renault</b> .....	12,—
Georges NAVEL :	
<b>Travaux</b> .....	4,50
<b>Parcours</b> .....	7,50
<b>Chacun son royaume</b> (préface de Jean Giono) .....	12,—
Maurice LIME :	
<b>Les belles journées</b> (l'épopée ouvrière de 1936) .....	5,—
<b>Méto Place des Fêtes</b> (Le Paris ouvrier des années 60) ..	9,—
<b>Le Maire du Palais</b> (confession d'un technocrate) .....	9,—

<b>Trois scissions syndicales</b> , de Pierre MONATTE .....	7,20
<b>La grande division des travailleurs</b> , de Maurice LABI .....	27,75
<b>Moscou sous Lénine</b> , d'Alfred ROSMER .....	6,—
<b>Laïcité</b> , de Jean CORNEC .....	16,—
<b>Les joies et les fruits de la lecture</b> , de Roger HAGNAUER ....	6,—
Maurice DOMMANGET, historien du mouvement social	
<b>Histoire du Drapeau rouge (et noir)</b>	
<b>Histoire du 1<sup>er</sup> mai</b> .....	7,50
<b>L'enseignement, l'enfance et la culture sous la Commune</b> ..	8,20
<b>Le Curé Meslier</b> : un curé athée et communiste sous Louis XIV (publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique) .....	30,—
Daniel GUERIN :	
<b>L'anarchisme</b> , De la doctrine à l'action .....	3,—
<b>Ni dieu, ni maître</b> , Anthologie historique du mouvement anarchiste .....	43,80

**Nota** : Ajouter 10 % pour frais d'envoi.

## NOS BROCHURES :

<b>Les Syndicats américains</b> , de Maurice LIME .....	3,—
<b>Les Responsabilités actuelles du syndicalisme</b> , par la Table ronde syndicaliste de la Loire .....	2,—
<b>L'actualité de la Charte d'Amiens</b> , de Roger HAGNAUER (préface de Pierre Monatte) .....	1,—
<b>Pour un nouveau manifeste socialiste</b> , de Pierre RIMBERT (préface de Robert Louzon) .....	2,—